

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 36.

JEUDI, 21 SEPTEMBRE 1876

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 5 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces: Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.—GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

SOMMAIRE

Les Canadiens-français à New-York et Philadelphie.—
Nos gravures: La chasse: Jeanne d'Arc, par G. E. D.—Bibliographie: Les souverains et les hommes d'état de l'Angleterre au dix-neuvième siècle, par P. C. (suite)—Nouvelles générales.—Aventures du capitaine Hatteras, par Jules Verne (suite).—Convention agricole.—Saint-Hyacinthe.—Aux Dames.—Lettres Parisiennes: Le Salon, par Ph. B. de la Guierche.—Poésies: Au Collège, par Eudore Evanturel; Le petit Moineau, par L. Gougeon.—Historique du chemin de fer Intercanadien, par B. (Suite et fin).—Exposition provinciale.—Littérature canadienne: Le Roi des étudiants, par Vincelas-Eugène Dick (suite).—Bonheur et Longévité, par le Dr. Séverin Lachapelle.—Enigmes, charades, problèmes, questions, etc.—Le Jeu de Dames.—Prix du Marché de détail de Montréal.

GRAVURES: Gravures qui accompagnent le texte des "Aventures du capt. Hatteras"; Incendie de Saint-Hyacinthe; les ruines; L'ouverture de la chasse: renard et canard; Jeanne d'Arc.

LES CANADIENS-FRANÇAIS

A NEW-YORK ET PHILADELPHIE

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, de l'excursion de plaisir faite à New-York par plusieurs de nos Sociétés canadiennes-françaises, à l'occasion de l'inauguration de la statue Lafayette.

Outre les députations des sociétés Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de Québec, et de l'Union Saint-Joseph de Montréal, cette excursion comptait environ deux cent cinquante personnes. Nous sommes heureux d'apprendre que nos compatriotes ont figuré avec honneur dans la grande démonstration du six septembre.

Les journaux américains ont parlé avec éloge de la bonne apparence des députations canadiennes, et surtout de l'excellente tenue de la Bande de la Cité, qui accompagnait les excursionnistes.

Plusieurs fois sur le parcours de la procession, le corps de musique fut applaudi, et à un certain endroit, un jeune Français cria d'une fenêtre à la Bande: "Très-bien, messieurs, très-bien, c'est une gloire pour la patrie."

Le soir, au pique-nique, la Bande de la Cité joua le principal rôle, et des discours furent prononcés par MM. Adolphe Ouimet et Euclide Roy, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste, et par M. L. O. David, au nom de l'Union Saint-Joseph. En réponse à la santé portée aux Français du Canada, MM. Roy et Ouimet furent très-heureux dans leurs remarques. M. Roy fit un rapprochement plein d'à-propos entre l'érection de la statue Lafayette et le monument élevé aux victimes de 37-38.

Voici, en résumé, le discours prononcé par M. L. O. David:

M. le Président et Messieurs,

Il n'est pas étonnant que vous ayez vu autour de la statue de Lafayette les députations des sociétés nationales du Canada qui représentent le plus fidèlement les sentiments de la population canadienne-française. Car c'est aujourd'hui un jour de fête pour tous ceux qui aiment la France et la liberté; or, nous aimons l'une et l'autre.

Eh! comment ne pas aimer la France? Ne sommes-nous pas en quelque sorte la chair de sa chair, les os de ses os? N'est-ce pas du sol trempé des sueurs et du sang de ses plus nobles enfants qu'est sorti cet arbre touffu de la nationalité canadienne-française, dont les rameaux dispersés dans toutes les parties de l'Amérique attestent la fécondité? Sa langue, sa religion et sa gloire sont notre héritage; son drapeau, ce glorieux drapeau que nous voyons aujourd'hui flotter au-dessus de nos têtes sur

une terre étrangère, est notre drapeau. Nous balbutions sur les genoux de nos mères les chants inspirés de ses poètes, et le récit des exploits de ses guerriers enflamme nos jeunes imaginations. Si, il y a quelques instants, nos cœurs battaient si fort au sein de la foule qui se pressait aux pieds de la statue Lafayette, c'est que nous entendions acclamer parmi les héros qui ont fondé l'indépendance américaine, des noms français, les fils mêmes de ceux qui ont fécondé de leur sang le sol canadien.

Les triomphes de la France sont nos triomphes et ses douleurs sont nos douleurs. Lorsqu'elle arborait son drapeau sur les murs de Sébastopol, nous battions des mains, et lorsqu'elle était écrasée à Worth et à Reischoffen, nous versions des larmes, et les sociétés nationales, l'Union Saint-Joseph entre autres, organisaient des souscriptions nationales en faveur des blessés français.

Où, nous aimons la France, et nous l'avons prouvé, lors de la grande démonstration qui eut lieu à Montréal le 24 juin 1874, où l'on vit les Canadiens-français accourir de toutes les parties de l'Amérique dans le noble but de retremper leur patriotisme dans le souvenir de la France, et d'aviser au moyen de porter partout dignement l'honneur de son nom et de ses traditions.

Nous aimons la France et la liberté.

On ne peut guère aimer l'une sans l'autre; car, même lorsqu'elle ne possède pas la liberté, la France la porte aux autres nations avec ses sentiments chevaleresques, ses idées d'honneur et de progrès intellectuel. Il est vrai qu'on peut nous reprocher d'avoir refusé, en 1776, la liberté que les Washington et les Lafayette nous offraient, d'avoir refusé de prendre part à une lutte dont nous aurions partagé la gloire; mais depuis que le drapeau de la France avait cessé de flotter sur la citadelle de Québec, les Canadiens-français n'avaient d'autre désir que de jouir pleinement des droits politiques et nationaux qui leur avaient été garantis par les traités. Or, en 1776 comme en 1812, la crainte des Américains et le besoin de gagner les sympathies des Canadiens-français firent faire à l'Angleterre des concessions et des promesses suffisantes pour engager la population à rester loyale. En sorte que les Américains, sans le vouloir, ont été pour nous, comme la plupart des autres nations, l'instrument de notre émancipation, les protecteurs de nos libertés nationales et politiques.

Nous n'avons pas obtenu la pleine jouissance du gouvernement constitutionnel et responsable sans peines et sans combats. Si les Etats-Unis ont eu leur Washington, leur Franklin, leur Jefferson et leur Adams, nous avons eu nos Papi-neau, nos Bédard, nos Viger, nos Lafontaine et nos Morin, qui ont vaillamment lutté par la plume et la parole contre la tyrannie. La liberté a eu ici comme aux Etats-Unis ses héros et ses victimes.

Mais pardon de vous parler si longuement de nous; j'oublie que cette démonstration n'est pas seulement la fête des Français et des Américains, mais qu'elle doit être un sujet de réjouissances pour tous les hommes libres, pour toutes les nations civilisées que le flambeau de la liberté éclaire depuis un siècle dans la voie du progrès et de la liberté. Les principes de l'indépendance américaine ont fait le

tour du monde, éveillant dans toutes les âmes des sentiments d'honneur, de dignité et d'avancement, brisant les chaînes des peuples opprimés, révélant aux nations leurs droits et aux rois leurs devoirs, faisant disparaître de toutes les législations ces lois arbitraires et cruelles, ces privilèges odieux qui semblaient consacrer le principe que le genre humain avait été créé pour satisfaire l'orgueil et les plaisirs de quelques individus. L'homme n'est plus une chose, une bête de somme, c'est un être pensant et raisonnable, fait à l'image de Dieu, et pouvant, sans s'exposer à la ruine et à la mort, revendiquer les droits de sa conscience et de sa raison. Les nations ne sont plus de vils troupeaux soumis aux caprices insensés ou sanguinaires d'un seul homme. Si la proclamation de l'indépendance américaine a eu tant de retentissement dans le monde entier, la célébration de l'anniversaire de ce glorieux événement n'aura pas, peut-être, un moindre effet.

A la vue des merveilles que les Etats-Unis étalent en ce moment aux yeux de l'univers, on dira: "Voilà les fruits de la liberté," et ceux mêmes qui ne sont pas les admirateurs absolus de la république ne pourront s'empêcher de dire que jamais, dans l'espace d'un siècle, aucune nation n'a accompli des choses aussi extraordinaires.

Tantôt, lorsque j'étais aux pieds de la statue Lafayette, il me semblait assister à l'apothéose des grands citoyens qui, dans tout les temps et dans tous les lieux, ont travaillé et souffert pour la cause de la liberté; il me semblait les voir se pencher du haut du ciel pour assister à la glorification de leur dévouement et pour dire aux hommes de l'Amérique et de l'Europe réunis en ce lieu, de ne pas oublier que plus une république est riche et grande, plus elle doit se rappeler que la vertu seule est le véritable fondement de la liberté.

A Philadelphie, les Canadiens-français allèrent, musique en tête, saluer la députa-tion française, qui leur fit une réception des plus chaleureuses. On fit apporter le champagne, et le président de la députa-tion proposa la santé des Français du Canada, qu'il accompagna des remarques les plus flatteuses à l'adresse de la députa-tion canadienne et du Bas-Canada. Il dit qu'on savait en France et qu'on était heureux de savoir que les Canadiens-français aimaient toujours leur ancienne mère-patrie.

M. David répondit par quelques mots qui furent vivement applaudis.

Les excursionnistes paraissent, en somme, satisfaits de leur voyage et de la manière dont ils ont été reçus; le corps de musique doit des remerciements tout particuliers à M. J. Perrault, le secrétaire de la Commission canadienne, qui s'est donné beaucoup de peine pour leur être agréable.

NOS GRAVURES

Nous avons donné, dans le dernier numéro de *L'Opinion Publique*, les principaux détails du feu désastreux qui réduisit en cendres les quatre-cinquièmes de la belle ville de Saint-Hyacinthe.

Dans la présente feuille se trouvent plusieurs gravures qui ont rapport à ce sinistre. D'abord, l'on voit le train à grande vitesse qui amenait au secours de

la ville désolée, les braves pompiers de Montréal, avec un de leurs magnifiques engins à vapeur. Jamais l'on n'avait vu parcourir cette distance de 35 milles en si peu de temps: 32 minutes après le départ de la gare à Montréal, le convoi arrivait à Saint-Hyacinthe. Nous donnons aussi le portrait du chef de la brigade de Montréal; puis, un croquis de quelques bâtisses à Saint-Hyacinthe épargnées par le feu. Plus bas, le convoi de vivres, organisé par M. Alfred Perry, qui, ayant reçu, à dix heures du soir, un télégramme demandant du pain pour les incendiés, se mit à l'œuvre et parvint à réunir, avant 4 heures du matin, mille pains qu'il apporta lui-même, dans un convoi spécial, aux pauvres citoyens affamés de Saint-Hyacinthe. Une vue des ruines complète la série. Cette page est éloquent, et montre bien l'étendue du désastre.

G.-E. D.

La chasse.—Une charmante page qui rappellera à maint chasseur les déceptions qui attendent souvent les plus rusés. On fait un grand détour, on se croit enfin arrivé à portée sans avoir été vu du gibier farouche, et tiens! voilà qu'à travers les branches, l'on voit s'envoler l'objet de ses convoitises. Comme à la chasse, ainsi dans la vie!

G.-E. D.

Jeanne d'Arc.—Sujet connu, mais figure nouvelle tracée par main de maître. L'œil plein d'inspiration, narines frémissantes, bouche féminine et ferme à la fois.

G.-E. D.

BIBLIOGRAPHIE

LES SOUVERAINS ET LES HOMMES D'ÉTAT DE L'ANGLETERRE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (I.)

(Suite)

Le parlement étant alors en session, le jour même de l'arrivée de la reine, le roi se rendit avec la pompe ordinaire (*in state*) à la Chambre des lords pour y sanctionner quelques *bills*, et dès qu'il fut parti lord Liverpool remit un message communiquant certains papiers contenus dans un *sac vert*, scellé; le même message était remis en même temps à la Chambre des Communes par lord Castlereagh, qui donna avis d'une adresse au roi pour le lendemain. Grande était l'attente publique; on se demandait: "Que fera la Chambre des lords? Que feront les Communes?" A la Chambre des lords, lord Liverpool obtint sans peine de faire voter l'adresse et nommer un comité secret auquel les papiers furent renvoyés. Lord Erskine et lord Lansdowne refusèrent cependant d'en faire partie.

A la Chambre des Communes, ce fut une toute autre scène. Brougham coupa l'herbe sous le pied au ministre en se levant avant lui pour lire un message de la reine dans lequel elle annonçait qu'elle était venue en Angleterre réclamer ses droits et défendre son caractère injustement attaqué; elle protestait énergiquement contre la constitution d'un tribunal secret, et se plaignait des avanies que les représentants officiels de l'Angleterre lui avaient

(1) A journal of the Reigns of King George IV. and of King William IV. by the late F. Charles Greville; edited by Henry Reeve. London, 1875, 2 vols. (édition américaine). New-York: Appleton et cie., 1875, 2 vols.—Papiers et correspondances du baron Stockmar, Brunswick, 1872, 2 vols. in-8.—Le médecin de la reine Victoria.—Les souvenirs du conseiller de la reine Victoria, par M. Saint-René Taillandier. *Revue des Deux-Mondes*, 1876.

fait subir dans les divers pays qu'elle avait habités. C'était un noble et courageux document ; lu par Brougham, il provoqua de vifs applaudissements. Lord Castlereagh sentit de suite que le terrain n'était pas sûr ; il déclara qu'il ne s'agissait point d'une persécution ni même d'une poursuite (*neither a persecution or a prosecution*) ; il dit qu'une reine ne devait pas être mise en accusation sans s'assurer d'abord s'il y avait matière à procès.

Brougham répondit avec vigueur ; il fit voir que la décision de ce comité secret préjugerait considérablement la position de la reine et il s'étendit sur l'injustice et l'inconvenance des conditions qu'on lui avait imposées. Sur ce dernier point, il était dans son tort ; Canning, qui lui répliqua, fit allusion au premier *memorandum* et dit qu'il se faisait fort de prouver que les propositions de lord Hutchinson ne différaient guère de celles qu'un conseiller de la reine bien connu du préopinant avait faites quelque temps avant. Il témoigna toutefois assez de réserve, de modération, et de respect pour la reine, pour faire voir que ses sentiments étaient bien différents de ceux de ses collègues. Wilberforce proposa un ajournement, espérant, dit-il, que par un compromis on éviterait la continuation de cette déplorable affaire. Les ministres, voyant que la résistance serait inutile, consentirent avec un certain empressement.

Cédant à l'avis de M. Brougham, la reine crut devoir montrer quelque déférence au vœu tacitement exprimé par la Chambre des Communes, et elle fit dire à lord Liverpool qu'elle était prête à négocier. Le duc de Wellington et lord Castlereagh furent les chargés d'affaires du roi ; Brougham et Denman agirent pour la reine. La conférence fut courte ; les instructions du roi et celles de la reine étaient péremptoires, et quelque désir que l'on pût supposer aux négociateurs d'en venir à un compromis, elles en excluaient réciproquement la possibilité. Le dix-neuf, les Chambres furent informées de l'insuccès de cette louable tentative ; de suite, Wilberforce déclara que pour lui il ne se tenait point pour battu, et il annonça, avec beaucoup de mystère, une nouvelle proposition, qu'il ne fit connaître que le 22. C'était un appel direct de la part de la Chambre au patriotisme de la reine. Lord Archibald Hamilton proposa un amendement qui provoqua un discours foudroyant de sir Francis Burdett. Canning fut encore chargé de la réponse, et malgré tout son talent, faute d'une conviction sincère, il s'en tira assez mal. Sous de grandes phrases, il cherchait à déguiser les difficultés de la situation et surtout à gagner du temps. Tierney le lui fit sentir dans quelques traits pleins de sarcasme, qui contribuèrent peut-être à amener sa résignation. La motion de Wilberforce, appuyée par les ministres, fut votée par une grande majorité.

Ici les meneurs révolutionnaires dont nous avons parlé eurent une grande peur. Ils craignirent un instant que la reine ne leur échappât. Cobbett lui écrivit plusieurs lettres, et il se vanta d'avoir fait sur elle une grande impression, surtout en lui conseillant de se déclarer décidée à rester en Angleterre, et d'appuyer sur le *home, si cher aux Anglais*. Le mot se trouve en effet dans sa réponse à une adresse de la cité de Londres (2).

Poussée par ces influences, bien plutôt que par celles des whigs et de Brougham, la reine répondit avec dignité, mais négativement à l'adresse de la Chambre des Communes. L'excitation populaire était alors à son comble. Wilberforce et ceux de ses collègues qui avaient formé partie de la députation furent hués et sifflés ; au retour, on contraignit les cochers à conduire les chevaux au pas, et l'on portait devant eux des sacs verts suspendus à de longues perches.

On cassait les vitres chez les partisans du ministère, on malmenait les gens qui refusaient d'ôter leurs chapeaux en passant devant la résidence de l'alderman Wood. La désaffection se répandait dans l'armée, les soldats criaient : *God save the Queen!* un régiment dut même être envoyé de Londres dans une autre garnison. Le feu prend à l'éteignoir, disait Luttrell, l'homme d'esprit du temps, le poète qui faisait les bons mots de société. On doute même de la fidélité des *Guards* en cas d'émeute sérieuse, ajoute Greville.

La reine recevait chaque jour des adresses, tantôt d'une ville, tantôt d'une autre ; les rôles étaient renversés ; tandis que Georges IV était comme assiégé dans son palais par des foules menaçantes et hurlantes, la reine ne cessait de recevoir des ovations que lui préparaient les meneurs populaires.

Ce n'était point, dit assez naïvement Cobbett lui-même, ce n'était point que l'on fût bien persuadé de l'innocence de l'infortunée Caroline ; mais c'est qu'on la savait maltraitée outre mesure ; c'est que l'on détestait l'hypocrisie des favoris du roi, qui s'aplatissaient devant les vices établis sur le trône avec la plus grande impudeur, et qui se scandalisaient pharisaïquement des écarts d'une pauvre femme, délaissée dès les premiers jours de son mariage, et pourchassée impitoyablement de ville en ville. C'est aussi, comme le fait remarquer M. Taillandier, parce que cette femme, dans ses malheurs et ses disgrâces, faisait preuve d'une qualité bien chère à la nation anglaise ; c'est parce qu'elle montrait ce courage, ce *pluck* qui, pour tout bon John Bull, est la première des vertus (2).

Mais la justice populaire n'était pas toujours très-équitablement dirigée.

Il est assez drôle, dit Greville, que les vitres de la maison de lady Hertford aient été cassées et abîmées, tandis qu'on n'a point touché à la maison de lady Conyngham. Quelqu'un demandait à lady Hertford si elle savait combien le roi admirait lady Conyngham, et s'il lui avait jamais parlé d'elle. Elle répliqua : "Si intime que je sois avec lui, et quoiqu'il m'ait parlé sans gêne de bien des choses, il ne s'est jamais aventuré à me parler de ses maîtresses."

La Chambre des lords, qui s'était un peu trop empressée de nommer son comité secret, avait fait jusque là assez piteuse figure : elle avait été obligée de recourir à de fréquents ajournements pour attendre la décision des Communes. Tout espoir de conciliation ayant disparu, ce fut au tour des Communes à ajourner l'affaire pour permettre aux Lords de préparer le procès.

La reine demanda à être entendue par ses avocats à la barre, avant le rapport du comité. Les Lords y consentirent. Brougham et Denman firent d'excellents discours. "Le début de Denman, dit Greville, fut excellent. Lord Holland dit que ses trois ou quatre premières phrases étaient ce qu'il a jamais entendu de mieux ; *si sic omnia*, il aurait fait le plus beau discours imaginable ; mais, sur le tout, il fut inférieur à Brougham."

Ce n'est point là un mince compliment pour Brougham, que Greville n'aime guère, comme il a la franchise de l'avouer en plusieurs endroits. Tandis que le célèbre avocat commençait cette lutte gigantesque pour sa royale cliente, celle-ci ne lui donnait guère plus de satisfaction à Londres qu'il n'en avait eu à Saint-Omer. "Le directeur du théâtre de Drury Lane, dit toujours Greville à la date du 28 juin, a annoncé que la reine irait au spectacle ce soir. Brougham n'en savait rien ; elle ne lui en avait soufflé mot. C'est ce que m'a dit hier au soir madame Brougham ; elle a ajouté que son mari était très-ennuyé de toute cette affaire." Avec une aussi terrible accusée, le défenseur le plus habile ne doit jamais être bien à son aise ; il doit toujours craindre quelque fatale incartade.

Enfin, le quatre juillet, le comité secret fit son rapport "déclarant que pour l'honneur de la reine, la dignité de la couronne, la réputation morale du pays, une enquête solennelle devait avoir lieu."

(2) Un député de l'opposition haut-canadienne s'étant surpris un jour à applaudir sir Georges Cartier, sur la question qu'on lui fit : "Pourquoi applaudissez-vous un ministre qui se moque de vous ?" il répondit de suite : "Because he has such pluck !"

Si ce pas décisif n'eut auprès du peuple que l'effet de l'irriter davantage, il ne fut point sans influence sur ces spectateurs égoïstes et inconstants, qu'on appelle la *galerie*, et qui se rangent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, mais toujours de celui où ils croient voir le succès. Greville reflète assez généralement leur manière de voir, qui changea bien des fois dans tout le cours de ce drame aux péripéties émouvantes.

Depuis le rapport du comité secret, écrit-il le six juillet, l'opinion publique a complètement changé au sujet de l'affaire de la reine, et de son résultat probable. Tout le monde pense que l'accusation sera prouvée et que le roi obtiendra un divorce. Il est impossible de prévoir quel sera l'effet du rapport sur le pays ; il est certain que jusqu'ici, les gens de tout rang avaient été décidément favorables à la reine, et ne croyaient pas aux accusations portées contre elle.

Le huit juillet, notre auteur va encore à la Chambre des Lords entendre les deux avocats de la reine, et trouve le nouveau discours de Brougham très-habile, très-violent et *parfois* très-éloquent.

Enfin, la seconde lecture du bill *of pains and penalties*, qui devait être le commencement du procès, est fixée pour le dix-sept d'août. Le onze juillet, toujours sous l'inspiration de ses aviseurs secrets, la reine avait écrit au roi une lettre qui eut fait disparaître tout espoir de conciliation, s'il en était encore resté une légère ombre. Elle y appelait la cour "un lieu d'où les bonnes manières et la politesse étaient bannies, où les basses intrigues, les calomnies grossières, les orgies, avaient leurs coudées franches, où fourmillaient les espions et les lâches conspirateurs." Parlant de la Chambre des Lords, elle dit : "Regarder une telle compagnie comme une cour de justice, ce serait profaner ce nom sacré ; et ne point protester, ce serait travailler à ma ruine et me prêter à une fraude envers la nation et envers le monde entier." Le roi répondit à ceux qui lui présentèrent cette lettre : "Dites à la reine que le roi ne peut rien recevoir d'elle que par l'entremise de ses ministres," ce qu'il fit, assure Greville, avec beaucoup de dignité.

Donc, le dix-sept d'août, à dix heures du matin, commença ce grand et célèbre procès ; les pairs avaient eu à traverser des foules à l'aspect le plus menaçant ; la populace avait envahi toutes les approches du parlement et en assiégeait les portes. Le roi, depuis quelque temps, ne pouvait lui-même se rendre d'un endroit à un autre, sans être hué ou insulté de quelque manière. Il avait beau laisser ignorer ses mouvements, ne se rendre de Carletonhouse au *cottage* que très-tard le soir, ou en revenir de bien bonne heure le matin, il se trouvait toujours quelque foule, ou au moins quelques groupes malveillants sur son passage.

Pas moins de sept avocats et procureurs ou agents comparaissaient pour soutenir l'accusation et huit pour la défense. C'était ce que la métropole comptait d'hommes de loi les plus habiles et les plus éloquents. Les juges avaient été requis d'être présents, et il était difficile d'imaginer un spectacle plus imposant et plus émouvant. P. C.

(A continuer)

ERRATA, P. 398, 2^{DE} COL.—Au lieu de : "c'était le trois juin, le sept elle était à Londres," lisez : "c'était le quatre juin, le six elle était à Londres."

Au lieu de : "elle craignait ou feignait de craindre pour elle," lisez : "elle craignait ou l'on feignait de craindre pour elle."

Au lieu de : "le dos tourné aux chevaux, Clarat, la sœur du duc d'Hamilton," retranchez le mot : "Clarat."

CORRECTION.—Une coquille qui s'est glissée dans notre dernier accusé de réception du nouveau journal agricole *La Culture*, publié par M. T. Bran, met l'abonnement à \$4, tandis qu'il n'est en réalité que d'une piastre par année.

—L'événement parisien du jour est le retour des huîtres... et des mots de rigueur sur ces succulents mollusques. La parole est au *Charivari* :

En entrant chez Brébant, X... voit, l'autre matin, le petit Machin attablé devant une douzaine d'huîtres.

—Tiens, s'écria-t-il, vous n'avez pas de préjugés.

—Pourquoi donc ?

—Dame ! treize à table !

NOUVELLES GENERALES

Saint-Jean, 11.—Hier soir, la fabrique de vaisseaux de M. Farrar a été la proie des flammes. Cet édifice était situé au coin des rues Saint-Georges et Longueuil et couvrait une superficie de 100 pieds sur 75 ; il était à deux étages, avec toit français, et construit en bois et en briques.

Québec, 13.—La rentrée des cours de l'Université Laval a eu lieu aujourd'hui. Les élèves et les professeurs se sont réunis à l'Archevêché, d'où ils se sont rendus à la basilique où Mgr. l'Archevêque a célébré la messe. Le palais archiépiscopal était décoré de drapeaux, ainsi que l'Université et plusieurs maisons sur le parcours de la procession. Ce soir les tours de l'Université sont magnifiquement illuminées.

Le ministre de l'éducation du Japon et un de ses confrères du cabinet, sont actuellement à Québec ; ils logent à l'hôtel Saint-Louis.

Ces visiteurs exotiques ont admiré beaucoup les sites que l'on découvre de la ville, et les campagnes environnantes, et aujourd'hui ils ont visité la capitale, guidés par le maire Murphy ; ils devaient prendre le bateau de ce soir, mais sur l'invitation du recteur de l'Université, ils ont retardé leur départ pour assister à la soirée littéraire donnée à l'occasion de la rentrée des classes à l'Université.

Londres, 12.—Une dépêche de Constantinople au *Daily News* dit que la Turquie a voulu faire arrêter les auteurs des massacres de la Bulgarie. Jossun Bey, un des principaux généraux inculpés, n'a pas voulu se laisser arrêter ; et, appuyé par les Bashi-Bouzkus, il résiste au gouvernement.

Londres, 13.—On dit que Lord Derby a envoyé une note aux puissances pour leur faire des propositions dans le but de régler la question d'Orient. La Porte consent à la paix, mais demande le désarmement des troupes serbes, l'occupation d'Alexinatz, Saitzelhar et Tosnetza, une indemnité de 500,000 ducats et une amende honorable du prince Milan à la Porte.

Londres, 14.—Une dépêche spéciale de Belgrade au *Times* dit que la ligne serbe s'étend d'un point un peu au nord de Djunis jusqu'à Deligrade, une distance d'environ huit milles. L'effectif de l'armée serbe est d'environ 55,000 hommes. Horatovich commande l'aile gauche, Tchernaieff le centre et Protich la droite à Deligrade. Le 11 de septembre l'aile gauche était à Alexinatz où il y avait 22 bataillons. Lorsqu'il fut nécessaire d'abandonner Alexinatz, quatorze bataillons se retirèrent avec toute l'artillerie et les munitions. Huit bataillons seulement ont été laissés dans la place après l'ordre d'évacuation.

—M. le baron Félix de Loë, député au Reichstag et Landtag, président de l'association générale des catholiques allemands, dissoute il y a quelque temps par la police prussienne, a été arrêté tout récemment dans son château de Terpoten, en Westphalie, et conduit en la prison de Wesel, pour y subir un emprisonnement de six mois, auquel il a été condamné pour offenses envers le gouvernement prussien.

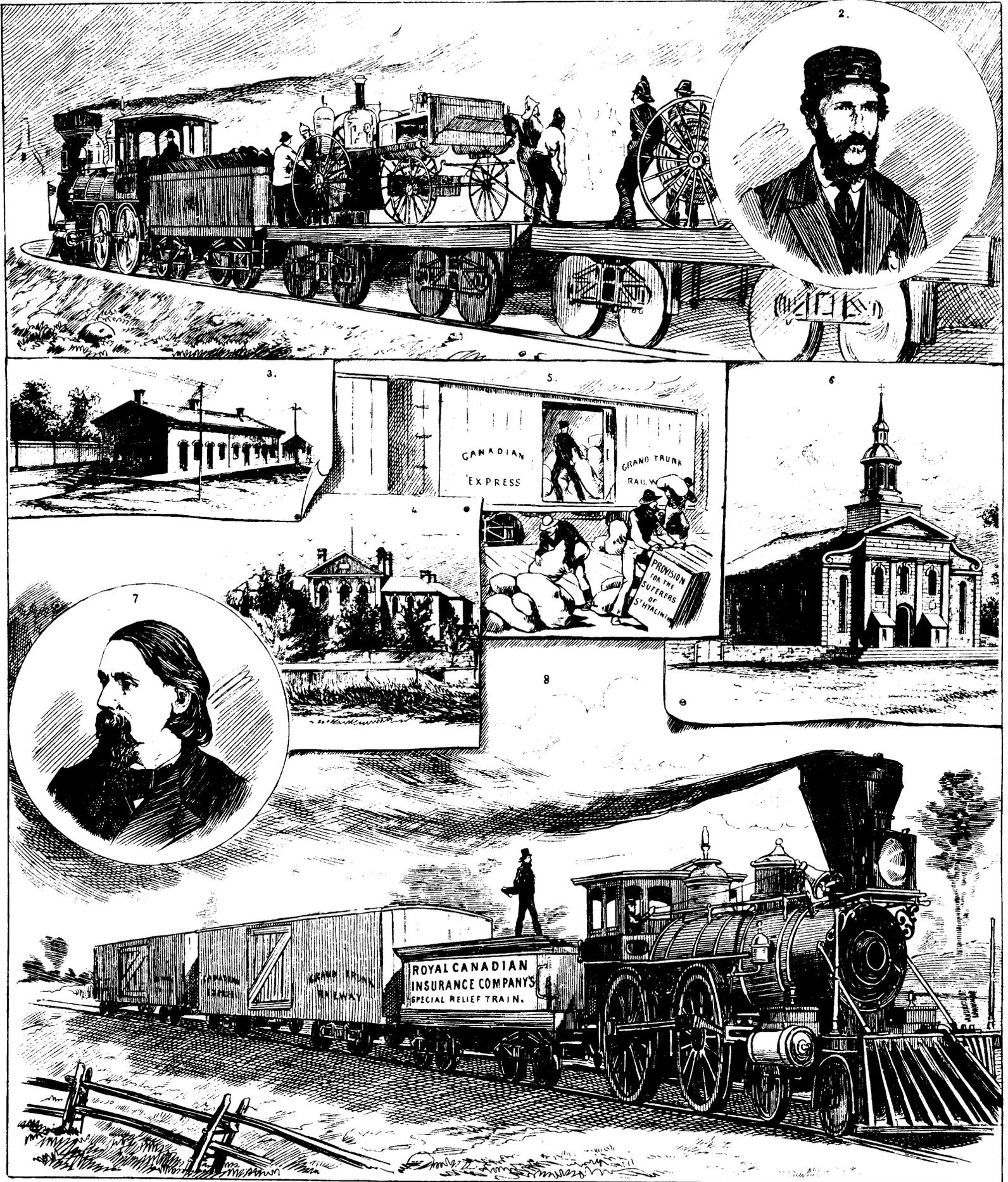
Voici donc un des membres les plus actifs et les plus considérés du parti catholique réduit forcément à l'inaction pendant la prochaine période électorale. Cette coïncidence montre à plein quel a été le calcul des Prussiens, en prenant à cette heure la mesure dont M. le baron de Loë vient d'être l'objet.

M. de Loë a encouru la très-honorable condamnation à la suite de laquelle il vient d'être incarcéré, pour avoir donné lecture au Saint-Père de l'adresse des pèlerins allemands qu'il avait conduits à Rome.

—On trouve, comme détail intéressant dans le mouvement commercial du port de Marseille, qu'il a été apporté par navires et introduit à l'intérieur 75,000 kilogrammes de *cheveux* venant des ports orientaux, Asie Mineure, Grèce, Chine, Indoustan. Cette importation constitue un peu plus de la moitié de la "consommation" annuelle de cette espèce de marchandise, car on évalue à environ 140,000 kilogrammes la quantité de matière capillaire travaillée pour nattes, chignons, tresses, bandeaux, et qui, une fois ouvrée, donne lieu à une exportation pour l'Angleterre et l'Amérique d'au moins 2 millions de francs par année. D'ailleurs, une forte partie des cheveux qui sont travaillés par les spécialistes provient des débris ramassés à Paris par des chiffonniers, qui en opèrent très-habilement le triage. On estime à environ 50 kilogrammes par jour la quantité de cheveux qui, dans la grande ville, tombent des têtes féminines sous l'action du peigne. Il en est peu de perdus, et certainement plus d'une épave revient à l'état d'ornement factice sur la tête où elle végétait comme parure naturelle.

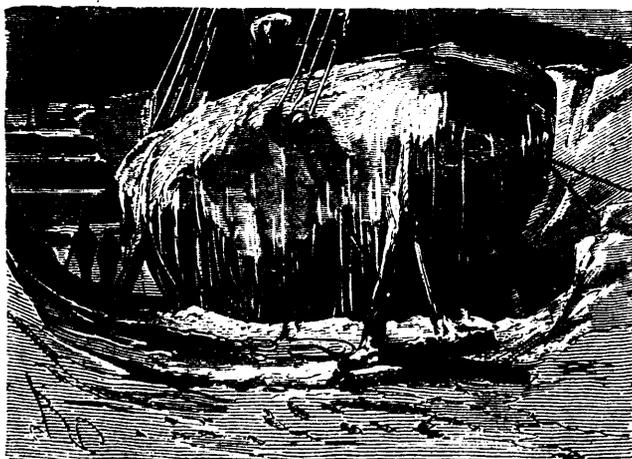
Qui donc écrira l'odyssée du cheveu ?

—Ce n'est pas le certificat d'une personne dont on peut soupçonner la véracité, mais bien, au contraire, l'affirmation d'hommes qui ont, avant tout, à cœur le respect et l'honneur de la profession pour objectif. Le Vin de Quinine de Devins et Bolton est le seul dans la Puissance qui puisse vous offrir ces hautes recommandations et ces garanties indiscutables. C'est à l'acheteur, s'il ne veut pas être trompé, à vérifier lui-même l'exactitude de la préparation qu'on lui offre sous le titre de Vin de Quinine. Allez donc chez MM. Devins et Bolton et vous serez satisfaits.



INCENDIE DE ST. HYACINTHE

1. Les Pompiers de Montréal arrivant à St. Hyacinthe (distance 35 milles, parcourue en 32 minutes)—2. M. Patton, Chef de la Brigade du feu de Montréal—3. Gare de St. Hyacinthe—4. Palais de Justice—5. Arrivée des provisions—6. Cathédrale—7. Alfred Perry, organisateur des secours—8. Convoi de pains, parti de Montréal à 4 hrs. du matin

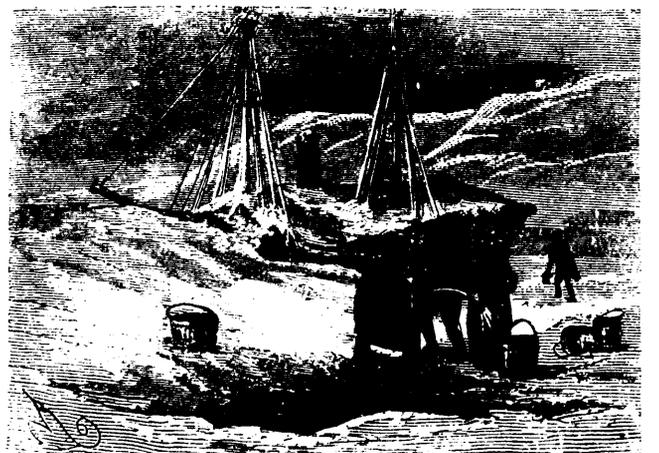


AVENTURES
DU
CAPITAINE HATTERAS
PAR JULES VERNE

PREMIERE PARTIE
LES ANGLAIS AU POLE NORD

CHAPITRE XXIII.—L'ASSAUT DES GLAÇONS

Hatteras, après avoir présidé au mouillage du navire, rentra dans sa cabine, prit sa carte et la pointa avec soin ; il se trouvait par 76°57' de latitude et 99°20' de longitude, c'est-à-dire à trois minutes seulement du soixante-dix-septième parallèle. Ce fut à cet endroit même que Sir Edward Belcher passa son premier hivernage sur le *Pionnier* et l'*Assistance*. C'est de ce



point qu'il organisa ses excursions en traîneau et en bateau ; il découvrit l'île de la Table, les Cornouailles septentrionales, l'archipel Victoria et le canal Belcher. Parvenu au-delà du soixante-dix-huitième degré, il vit la côte s'incliner vers le sud-est. Elle semblait devoir se relier au détroit de Jones, dont l'entrée donne sur la baie de Baffin. Mais dans le nord-ouest, au contraire, "une mer libre, dit son rapport, s'étendait à perte de vue."

Hatteras considérait avec émotion cette partie des cartes marines où un large espace blanc figurait ces régions inconnues, et ses yeux revenaient toujours à ce bassin polaire dégagé de glaces.

"Après tant de témoignages, se dit-il, après les relations de Stewart, de Penny, de Belcher, il n'est pas permis de douter ! Il faut que cela soit ! Ces hardis marins ont vu, vu de leurs propres yeux ! peut-on révoquer leurs assertions en doute ? Non ! — Mais, si cependant cette mer libre alors par suite d'un hiver précoce, était... Mais non, c'est à plusieurs années d'intervalle que ces découvertes ont été faites ; ce bassin existe, je le trouverai ! je le verrai !"

Hatteras remonta sur la dunette. Une brume intense enveloppait le *Forward* ; du pont on apercevait à peine le haut de sa mâture. Cependant, Hatteras fit descendre l'ice-master de son lit de pie et prit sa place ; il voulait profiter de la moindre éclaircie du ciel pour examiner l'horizon du nord-ouest.

Shandon n'avait pas manqué cette occasion de dire au lieutenant :

— Eh bien, Wall ! et cette mer libre ?

— Vous aviez raison, Shandon, répondit Wall, et nous n'avons plus que pour six semaines de charbon dans nos soutes.

— Le docteur trouvera quelque procédé scientifique, répondit Shandon, pour nous chauffer sans combustible. J'ai entendu dire que l'on faisait de la glace avec du feu ; peut-être nous fera-t-il du feu avec de la glace."

Shandon entra dans sa cabine en haussant les épaules.

Le lendemain, 20 août, le brouillard se fendit pendant quelques instants. On vit Hatteras, de son poste élevé, promener vivement ses regards vers l'horizon ; puis il redescendit sans rien dire et donna l'ordre de se porter en avant ; mais il était facile de voir que son espoir avait été déçu une dernière fois.

Le *Forward* leva l'ancre et reprit sa marche incertaine vers le nord. Comme il fatiguait beaucoup, les vergues des huniers et de perroquet furent envoyées en bas avec tout leur grément ; les mâts furent dépassés ; on ne pouvait plus compter sur le vent variable, que la sinuosité des passes rendait d'ailleurs à peu près inutile ; de larges taches blanchâtres se formaient çà et là sur la mer, semblables à des taches d'huile ; elles faisaient pressager une gelée générale très-prochaine ; dès que la brise venait à tomber, la mer se prenait presque instantanément ; mais au retour du vent, cette jeune glace se brisait et se dissipait. Vers le soir, le thermomètre descendit à dix-sept degrés (—7° centig.).

Lorsque le brick arrivait au fond d'une passe fermée, il faisait alors l'office de bélier et se précipitait à toute vapeur sur l'obstacle qu'il enfonçait. Quelquefois on le croyait définitivement arrêté ; mais un mouvement inattendu des streams lui ouvrait un nouveau passage et il s'élançait hardiment ; pendant ces temps d'arrêt, la vapeur, s'échappant par les soupapes, se condensait à l'air froid et retombait en neige sur le pont. Une autre cause venait aussi suspendre la marche du brick : les glaçons s'engageaient parfois dans les branches de l'hélice, et ils avaient une dureté telle que tout l'effort de la machine ne parvenait pas à les briser ; il fallait alors renverser la vapeur, revenir en arrière, et envoyer des hommes débarrasser l'hélice à l'aide de leviers et d'anspects ; de là des difficultés, des fatigues et des retards.

Pendant treize jours il en fut ainsi ; le *Forward* se traîna péniblement le long du détroit de Penny. L'équipage murmurait, mais il obéissait ; il comprenait que revenir en arrière était maintenant impossible. La marche au nord offrait moins de périls que la retraite au sud ; il fallait songer à l'hivernage.

Les matelots parlaient entre eux de cette nouvelle situation, et, un jour, ils en causèrent même avec Richard Shandon, qu'ils savaient bien être pour eux. Celui-ci, au mépris de ses devoirs d'officier, ne craignit pas de laisser discuter devant lui l'autorité de son capitaine.

— Vous dites donc, monsieur Shandon, lui demandait Gripper, que nous ne pouvons plus revenir sur nos pas ?

— Maintenant il est trop tard, répondit Shandon.

— Alors, reprit un autre matelot, nous ne devons plus songer qu'à l'hivernage ?

— C'est notre seule ressource ! On n'a pas voulu me croire...

— Une autre fois, répondit Pen, qui avait repris son service accoutumé, on vous croira.

— Comme je ne serai pas le maître, ... répliqua Shandon.

— Qui sait ? répliqua Pen. John Hatteras est libre d'aller aussi loin que bon lui semble, mais on n'est pas obligé de le suivre.

— Il n'y a qu'à se rappeler, reprit Gripper, son premier voyage à la mer de Baffin, et ce qui s'en est suivi !

— Et le voyage du *Farewell*, dit Clifton, qui est allé se perdre dans les mers du Spitzberg sous son commandement !

— Et dont il est revenu seul, répondit Gripper.

— Seul avec son chien, répliqua Clifton.

— Nous n'avons pas envie de nous sacrifier pour le bon plaisir de cet homme, ajouta Pen.

— Ni de perdre les primes que nous avons si bien gagnées !"

On reconnaît Clifton à cette remarque intéressée.

"Lorsque nous aurons dépassé le soixante-dix-huitième degré, ajouta-t-il, et nous n'en sommes pas loin, cela fera juste trois cent soixante-quinze livres pour chacun (3), six fois huit degrés !

— Mais, répondit Gripper, ne les perdrons-nous pas, si nous revenons sans le capitaine ?

— Non, répondit Clifton, lorsqu'il sera prouvé que le retour était devenu indispensable.

— Mais le capitaine... cependant...

— Sois tranquille, Gripper, répondit Pen, nous en aurons, un capitaine, et un bon, que M. Shandon connaît. Quand un commandant devient fou, on le casse et on en nomme un autre. N'est-ce pas, monsieur Shandon ?

— Mes amis, répondit Shandon évasivement, vous trouverez toujours en moi un cœur dévoué. Mais attendons les événements."

L'orage, on le voit, s'amassait sur la tête d'Hatteras. Celui-ci, ferme, inébranlable, énergique, toujours confiant, marchait avec audace. En somme, s'il n'avait pas été maître de la direction de son navire, son navire s'était vaillamment comporté ; la route parcourue en cinq mois représentait la route que d'autres navigateurs mirent deux et trois ans à faire ! Hatteras se trouvait maintenant dans l'obligation d'hiverner, mais cette situation ne pouvait effrayer des cœurs forts et décidés, des âmes éprouvées et aguerries, des esprits intrépides et bien trompés ! Sir John Ross et MacClure ne passèrent-ils pas trois hivers successifs dans les régions arctiques ? Ce qui s'était fait ainsi, ne pouvait-on le faire encore ?

— Certes, répétait Hatteras, et plus, s'il le faut ! Ah ! disait-il avec regret au docteur, que n'ai-je pu forcer l'entrée de Smith, au nord de la mer de Baffin, je serais maintenant au pôle !

— Bon ! répondait invariablement le docteur, qui eût inventé la confiance au besoin, nous y arriverons, capitaine, sur le quatre-vingt-dix-neuvième méridien au lieu du soixante-quinzième, il est vrai ; mais qu'importe ! si tout chemin mène à Rome, il est encore plus certain que tout méridien mène au pôle."

Le 31 août, le thermomètre marqua treize degrés (—10° centig.). La fin de la saison navigable arrivait ; le *Forward* laissa l'île Exmouth sur tribord, et, trois jours après, il dépassa l'île de la Table, située au milieu du canal Belcher. A une époque moins avancée, il eût été possible peut-être de regagner par ce canal la mer de Baffin, mais alors il ne fallait pas y songer ; ce bras de mer, entièrement barré par les glaces, n'eût pas offert un pouce d'eau à la quille du *Forward* ; le regard s'étendait sur des ice-fields sans fin et immobiles pour huit mois encore.

Heureusement, on pouvait encore gagner quelques minutes vers le nord, mais à la condition de briser la glace nouvelle sous des gros rouleaux, ou de la déchirer au moyen des pétards. Ce qu'il fallait redouter alors, par ces basses températures, c'était le calme de l'atmosphère, car les passes se prenaient rapidement, et on accueillait avec joie même les vents contraires. Une nuit calme, et tout était glacé.

Or, le *Forward* ne pouvait hiverner dans la situation actuelle, exposé aux vents, aux icebergs, à la dérive du canal ; un abri sûr est la première chose à trouver ; Hatteras espérait gagner la côte du Nouveau-Cornouailles et rencontrer, au-delà de la Pointe-Albert, une baie de refuge suffisamment couverte. Il poursuivit donc sa route au nord avec persévérance.

Mais, le 8 septembre, une banquise continue, impénétrable, infranchissable, s'interposa entre le nord et lui ; la température s'abaissa à dix degrés (—12° centig.). Hatteras, le cœur inquiet, chercha vainement un passage, risquant cent fois son navire, et se tirant de pas dangereux par des prodiges d'habileté. On pouvait le taxer d'imprudence, d'irréflexion, de folie, d'aveuglement, mais bon marin, il l'était, et parmi les meilleurs !

La situation du *Forward* devint véritablement périlleuse ; en effet, la mer se refermait derrière lui, et dans l'espace de quelques heures, la glace acquerait une dureté telle que les hommes couraient dessus et balaient le navire en toute sécurité.

Hatteras ne pouvant tourner l'obstacle, résolut de l'attaquer de front ; il employa ses plus forts blasting-cylinders, de huit à dix livres de poudre ; on commençait par tracer la glace dans son épaisseur ; on remplissait le trou de neige, après avoir eu soin de placer le cylindre dans une position horizontale, afin qu'une plus grande partie de glace fût soumise à l'explosion ; alors on allumait la mèche, protégée par un tube de gutta-percha.

On travailla donc à briser la banquise, car on ne pouvait la scier, puisque les sciures se recollaient immédiatement. Toutefois, Hatteras put espérer passer le lendemain.

Mais, pendant la nuit, le vent fit rage ; la mer se souleva sous sa croute glacée, comme secouée par quelque commotion sous-marine, et la voie terrifiée du pilote laissa tomber ces mots :

"Veille à l'arrière ! veille à l'arrière !"

Hatteras porta ses regards vers la direction indiquée, et ce qu'il vit à la faveur du crépuscule était effrayant.

Une haute banquise, refoulée vers le nord, accourait sur le navire avec la rapidité d'une avalanche.

"Tout le monde sur le pont !" s'écria le capitaine.

Cette montagne roulante n'était plus qu'à un demi-mille à peine ; les glaçons se soulevaient, passaient les uns par-dessus les autres, se culbutaient comme d'énormes grains de sable emportés par un ouragan formidable ; un bruit terrible agitait l'atmosphère.

"Voilà, monsieur Clawbonny, dit Johnson au docteur, l'un des plus grands dangers dont nous ayons été menacés."

— Oui, répondit tranquillement le docteur, c'est assez effrayant.

— Un véritable assaut qu'il nous faudra repousser, reprit le maître d'équipage.

— En effet, on dirait une troupe immense d'animaux antédiluviens, de ceux que l'on suppose avoir habité le pôle ! Ils se pressent ! Ils se hâtent à qui arrivera le plus vite.

— Et, ajouta Johnson, il y en a qui sont armés de lances aiguës dont je vous engage à vous défier, monsieur Clawbonny.

— C'est un véritable siège ! s'écria le docteur ; eh bien ! courons sur les remparts."

Et il se précipita vers l'arrière, où l'équipage, armé de perches, de barres de fer, d'anspects, se préparait à repousser cet assaut formidable.

L'avalanche arrivait et gagnait de hauteur, en s'accroissant des glaces environnantes qu'elle entraînait dans son tourbillon ; d'après les ordres d'Hatteras, le canon de l'avant tira à boulets pour rompre cette ligne menaçante. Mais elle arriva et se jeta sur le brick ; un craquement se fit entendre, et, comme il fut abordé par la hanche de tribord, une partie de son bastingage se brisa.

"Que personne ne bouge !" s'écria Hatteras. Attention aux glaces !"

Celles-ci grimpaient avec une force irrésistible ; des glaçons pesant plusieurs quintaux escaladaient les murailles du navire ; les plus petits, lancés jusqu'à la hauteur des hunnes, retombaient en flèches aiguës, prisant les haubans, coupant les manœuvres. L'équipage était débordé par ces ennemis innombrables, qui, de leur masse, eussent écrasé cent navires comme le *Forward*. Chacun essayait de repousser ces rocs envahissants, et plus d'un matelot fut blessé par leurs arêtes aiguës, entre autres Bolton, qui eut l'épaule gauche entièrement déchirée. Le bruit prenait des proportions effrayantes. Duk aboyait avec rage après ces ennemis d'une nouvelle sorte. L'obscurité de la nuit accrut bientôt l'horreur de la situation, sans cacher ces blocs irrités dont la blancheur répandait les dernières lueurs éparses dans l'atmosphère.

Les commandements d'Hatteras retentissaient toujours au milieu de cette lutte étrange, impossible, surnaturelle des hommes avec des glaçons. Le navire obéissait à cette pression énorme, s'inclinait sur bâbord, et l'extrémité de sa grande vergue s'arc-boutait déjà contre le champ de glace, au risque de briser son mâts.

Hatteras comprit le danger ; le moment était terrible ; le brick menaçait de se renverser entièrement, et la mâture pouvait être emportée.

Un bloc énorme, grand comme le navire lui-même, parut alors s'élever le long de la coque ; il se soulevait avec une irrésistible puissance ; il montait, il dépassait déjà la dunette ; s'il se précipitait sur le *Forward*, tout était fini ; bientôt il se dressa debout, sa hauteur dépassait les vergues de perroquet, et il oscilla sur sa base.

Un cri d'épouvante s'échappa de toutes les poitrines. Chacun refusa sur tribord.

Mais, à ce moment, le navire fut entièrement soulagé (4). On le sentit enlevé, et, pendant un temps inappréciable, il flotta dans l'air, puis il s'inclina, retomba sur les glaçons, et là, il fut pris d'un roulis qui fit craquer ses bordages. Que se passait-il donc ?

Soulé par cette marée montante, repoussé par les blocs qui le prenaient à l'arrière, il franchissait l'infranchissable banquise. Après une minute, qui parut un siècle, de cette étrange navigation, il retomba de l'autre côté de l'obstacle, sur un champ de glace ; il l'enfonça de son poids, et se retrouva dans son élément naturel.

"La banquise est franchie !" s'écria Johnson, qui s'était jeté à l'avant du brick.

— Dieu soit loué !" répondit Hatteras.

En effet, le brick se trouvait au centre d'un bassin de glace ; celle-ci l'entourait de toutes parts, et, bien que sa quille plongeât dans l'eau, il ne pouvait bouger ; mais s'il demeurait immobile, le champ marcherait pour lui.

"Nous devons, capitaine !" cria Johnson.

— Laissons faire," répondit Hatteras.

Comment, d'ailleurs, eût-il été possible de s'opposer à cet entraînement ?

Le jour revint, et il fut bien constaté que, sous l'influence d'un courant sous-marin, le banc de glace dérivait vers le nord avec rapidité. Cette masse flottante emportait le *Forward*, cloué au milieu de l'ice-field, dont on ne voyait pas la limite ; dans la prévision d'une catastrophe, dans le cas où le brick serait jeté sur une côte ou écrasé par la pression des glaces, Hatteras fit monter sur le pont une grande quantité de provisions, les effets de campement, les vêtements et les couvertures de l'équipage ; à l'exemple de ce que fit le capitaine MacClure dans une circonstance semblable, il fit entourer le bâtiment d'une ceinture de harnais gonflés d'air de manière à le prémunir contre les grosses avaries ; bientôt la glace s'accumulant sous l'influence d'une température de sept degrés (—14° centig.), le navire fut entouré d'une muraille de laquelle sa mâture sortait seule.

Pendant sept jours, il navigua de cette façon ; la pointe Albert, qui forme l'extrémité ouest du

Nouveau-Cornouailles, fut entrevue le 10 septembre et disparut bientôt ; on remarqua que le champ de glace porta dans l'est à partir de ce moment. Où allait-il de la sorte ? Où s'arrêterait-on ? Qui pouvait le prévoir ?

L'équipage attendait et se croisait les bras. Enfin, le 15 septembre, vers les trois heures du soir, l'ice-field, précipité sans doute sur un autre champ, s'arrêta brusquement ; le navire ressentit une secousse violente ; Hatteras, qui avait fait son point pendant cette journée, consulta sa carte ; il se trouvait dans le nord, sans aucune terre en vue, par 95° 35' de longitude et 78° 15' de latitude, au centre de cette région, de cette mer inconnue, où les géographes ont placé le pôle du froid !

CHAPITRE XXIV. — PRÉPARATIFS D'HIVERNAGE.

L'hémisphère austral est plus froid à parité de latitude que l'hémisphère boréal ; mais la température du nouveau continent est encore de quinze degrés au-dessous de celle des autres parties du monde ; et, en Amérique, ces contrées, connues sous le nom de pôle du froid, sont les plus redoutables.

La température moyenne pour toute l'année n'est que de deux degrés au-dessous de zéro (—19° centig.). Les savants ont expliqué cela de la façon suivante, et le Dr. Clawbonny partageait leur opinion à cet égard.

Suivant eux, les vents qui règnent avec la force la plus constante dans les régions septentrionales de l'Amérique sont les vents de sud-ouest ; ils viennent de l'océan Pacifique avec une température égale et supportable ; mais pour arriver aux mers arctiques, ils sont forcés de traverser l'immense territoire américain, couvert de neiges ; ils se refroidissent à son contact et couvrent alors les régions hyperboréennes de leur glaciale ardeur.

Hatteras se trouvait au pôle du froid, au-delà des contrées entrevues par ses devanciers ; il s'attendit donc à un hiver terrible, sur un navire perdu au milieu des glaces, avec un équipage à demi-révolté. Il résolut de combattre ces dangers divers avec son énergie habituelle. Il regarda sa situation en face et ne baissa pas les yeux.

Il commença par prendre, avec l'aide et l'expérience de Johnson, toutes les mesures nécessaires à son hivernage. D'après son calcul, le *Forward* avait été entraîné à deux cent cinquante milles de la dernière terre connue, c'est-à-dire le Nouveau-Cornouailles ; il était étreint dans un champ de glace comme dans un lit de granit, et nulle puissance humaine ne pouvait l'en arracher.

Il n'existait plus une goutte d'eau libre dans ces vastes mers frappées par l'hiver arctique. Les ice-fields se déroulaient à perte de vue, mais sans offrir une surface unie. Loin de là. De nombreux icebergs hérissaient la plaine glacée, et le *Forward* se trouvait abrité par les plus hauts d'entre eux sur trois points du compas ; le vent du sud-est seul soufflait jusqu'à lui. Que l'on suppose des rochers au lieu de glaçons, de la verdure au lieu de la neige, et la mer reprenant son état liquide, le brick eût été tranquillement à l'ancre dans une jolie baie et à l'abri des coups de vent les plus redoutables. Mais quelle désolation sous cette latitude ! quelle nature attristante ! quelle lamentable contemplation !

Le navire, quelque immobile qu'il fût, dut être néanmoins assujéti fortement au moyen de ses ancres ; il fallait redouter les débâcles possibles ou les soulèvements sous-marins. Johnson, en apprenant cette situation du *Forward* au pôle du froid, observa plus sévèrement encore ses mesures d'hivernage.

"Nous en verrons de rudes ! avait-il dit au docteur ; voilà bien la chance du capitaine ! aller se faire pincer au point le plus désagréable du globe ! Bah ! vous verrez que nous nous en tirerons."

Quant au docteur, au fond de sa pensée, il était simplement ravi de la situation. Il ne l'eût pas changée pour une autre ! Hiverner au pôle du froid, quelle bonne fortune !

Les travaux de l'extérieur occupèrent d'abord l'équipage ; les voiles demeurèrent enverguées au lieu d'être serrées à fond de cale, comme le firent les premiers hiverneurs ; elles furent uniquement repliées dans leur étui, et bientôt la glace leur fit une enveloppe imperméable ; on ne dépassa pas les mâts de perroquet, et le mid de pie resta en place. C'était un observatoire naturel. Les manœuvres courantes furent seules retirées.

Il devint nécessaire de couper le champ autour du navire, qui souffrait de sa pression. Les glaçons, accumulés sur ses flancs, pesaient d'un poids considérable ; il ne reposait pas sur sa ligne de flottaison habituelle. Travail long et pénible. Au bout de quelques jours, la carene fut délivrée de sa prison, et l'on profita de cette circonstance pour l'examiner ; elle n'avait pas souffert, grâce à la solidité de sa construction ; seulement son doublage de cuivre était presque entièrement arraché. Le navire, devenu libre, se releva de près de neuf pouces ; on s'occupa alors de tailler la glace en biseau suivant la forme de la coque ; de cette façon, le champ se rejoignait sous la quille du brick et s'opposait lui-même à tout mouvement de pression.

Le docteur participait à ces travaux ; il maniait adroitement le couteau à neige ; il excitait les matelots par sa bonne humeur. Il instruisait et s'instruisait. Il approuva fort cette disposition de la glace sous le navire.

"Voilà une bonne précaution, dit-il. — Sans cela, monsieur Clawbonny, répondit Johnson, on n'y résisterait pas. Maintenant, nous pouvons sans crainte élever une muraille

(3) 9,375 francs.

(4) Soulevé.

de neige jusqu'à la hauteur du plat-bord ; et, si nous voulons, nous lui donnerons dix pieds d'épaisseur, car les matériaux ne manquent pas.

— Excellente idée, reprit le docteur ; la neige est un mauvais conducteur de la chaleur ; elle réfléchit au lieu d'absorber, et la température intérieure ne pourra pas s'échapper au dehors.

— Cela est vrai, répondit Johnson ; nous élevons une fortification contre le froid, mais aussi contre les animaux, s'il leur prend fantaisie de nous rendre visite ; le travail terminé, cela aura bonne tournure, vous verrez ; nous taillerons dans cette masse de neige deux escaliers, donnant accès l'un en avant, l'autre à l'arrière du navire ; une fois les marches taillées au couteau, nous répandrons de l'eau dessus ; cette eau se convertira en une glace dure comme du roc, et nous aurons un escalier royal.

— Parfait, répondit le docteur, et, il faut l'avouer, il est heureux que le froid engendre la neige et la glace, c'est-à-dire de quoi se protéger contre lui. Sans cela, on serait fort embarrassé.

En effet, le navire était destiné à disparaître sous une couche épaisse de glace, à laquelle il demandait la conservation de sa température intérieure ; un toit fait d'épaisses toiles goudronnées et recouvertes de neige fut construit au dessus du pont sur toute sa longueur ; la toile descendait assez bas pour recouvrir les flancs du navire. Le pont, se trouvant à l'abri de toute impression du dehors, devint un véritable promenoir ; il fut recouvert de deux pieds et demi de neige ; cette neige fut foulée et battue de manière à devenir très-dure ; là, elle faisait encore obstacle au rayonnement de la chaleur interne ; on étendit au-dessus d'elle une couche de sable, qui devint, s'incrétant, un macadamisé d'une grande dureté.

— Un peu plus, disait le docteur, et avec quelques arbres, je me croirais à Hyde-Park, et même dans les jardins suspendus de Babylone.

On fit un trou à une distance assez rapprochée du brick ; c'était un espace circulaire creusé dans le champ, un véritable puits, qui devait être maintenu toujours praticable ; chaque matin, on brisait la glace formée à l'orifice ; il devait servir à se procurer de l'eau en cas d'incendie, ou pour les bains fréquents ordonnés aux hommes de l'équipage par mesure d'hygiène ; on avait même soin, afin d'épargner le combustible, de puiser l'eau dans des couches profondes, où elle est moins froide ; on parvenait à ce résultat au moyen d'un appareil indiqué par un savant français (1) ; cet appareil, descendu à une certaine profondeur, donnait accès à l'eau environnante au moyen d'un double fond mobile dans un cylindre.

Habituellement, on enlève, pendant les mois d'hiver, tous les objets qui encombrant le navire, afin de se réserver de plus larges espaces ; on dépose ces objets à terre dans des magasins. Mais ce qui peut se pratiquer près d'une côte est impossible à un navire mouillé sur un champ de glace.

Tout fut disposé à l'intérieur pour combattre ces deux grands ennemis de ces latitudes : le froid et l'humidité ; le premier amenait le second, plus redoutable encore ; on résista au froid, on succomba à l'humidité ; il s'agissait donc de la prévenir.

Le *Forward*, destiné à une navigation dans les mers arctiques, offrait l'aménagement le meilleur pour un hivernage : la grande chambre de l'équipage était sagement disposée ; on y avait fait la guerre aux coins, où l'humidité se réfugie d'abord ; en effet, par certains abaisssements de température, une couche de glace se forme sur les cloisons, dans les coins particulièrement, et quand elle vient à se fondre, elle entretient une humidité constante. Circulaire, la salle de l'équipage eût encore mieux convenu ; mais enfin, chauffée par un vaste poêle et convenablement ventilée, elle devait être très-habitable ; les murs étaient tapissés de peaux de daims, et non d'étoffes de laine, car la laine arrête les vapeurs qui s'y condensent et imprègnent l'atmosphère d'un principe humide.

Les cloisons furent abattues dans la dunette, et les officiers eurent une salle commune plus grande, plus aérée et chauffée par un poêle. Cette salle, ainsi que celle de l'équipage, était précédée d'une sorte d'antichambre qui lui enlevait toute communication directe avec l'extérieur. De cette façon, la chaleur ne pouvait se perdre, et l'on passait graduellement d'une température à l'autre. On laissait dans les antichambres les vêtements chargés de neige ; on se frottait les pieds à des serapèrs (2) installés au dehors, de manière à n'introduire avec soi aucun élément malsain.

Des manches en toile servaient à l'introduction de l'air destiné au tirage des poêles ; d'autres manches permettaient à la vapeur d'eau de s'échapper. Au surplus, des condensateurs étaient établis dans les deux salles et recueillaient cette vapeur au lieu de la laisser se résoudre en eau ; on les vidait deux fois par semaine, et ils renfermaient quelquefois plusieurs boisseaux de glace. C'était autant de pris sur l'ennemi.

Le feu se réglait parfaitement et facilement, au moyen des manches à air ; on reconnut qu'une petite quantité de charbon suffisait à maintenir dans les salles une température de cinquante degrés (× 10° centigr.). Cependant Hatteras, après avoir fait jauger ses soutes, vit bien que, même avec la plus grande parcimonie, il n'avait pas pour deux mois de combustible.

Un séchoir fut installé pour les vêtements qui

devaient être souvent lavés ; on ne pouvait les faire sécher à l'air, car ils devenaient durs et cassants.

Les parties délicates de la machine furent aussi démontées avec soin ; la chambre qui la renfermait fut hermétiquement close.

La vie du bord devint l'objet de sérieuses méditations ; Hatteras la régla avec le plus grand soin, et le règlement fut affiché dans la salle commune. Les hommes se levaient à six heures du matin ; les hamacs étaient exposés à l'air trois fois par semaine ; le plancher des deux chambres fut frotté chaque matin avec du sable chaud ; le thé brûlant figurait à chaque repas, et la nourriture variait autant que possible suivant les jours de la semaine ; elle se composait de pain, de farine, de gras de bœuf et de raisins secs pour les puddings, de sucre, de cacao, de thé, de riz, de jus de citron, de viande conservée, de bœuf et de porc salé, de choux et de légumes au vinaigre ; la cuisine était située en dehors des salles communes ; on se privait ainsi de sa chaleur, mais la cuisson des aliments est une source constante d'évaporation et d'humidité.

La santé des hommes dépend beaucoup de leur genre de nourriture ; sous ces latitudes élevées, on doit consommer le plus possible de matières animales. Le docteur avait présidé à la rédaction du programme d'alimentation.

— Il faut prendre exemple sur les Esquimaux, disait-il ; ils ont reçu les leçons de la nature et sont nos maîtres en cela ; si les Arabes, si les Africains peuvent se contenter de quelques dattes et d'une poignée de riz, ici il est important de manger, et beaucoup. Les Esquimaux absorbent jusqu'à dix et quinze livres d'huile par jour. Si ce régime ne vous plaît pas, nous devons recourir aux matières riches en sucre et en graisse. En un mot, il nous faut du carbone, faisons du carbone ! c'est bien de mettre du charbon dans le poêle, mais n'oublions pas d'en bourrer ce précieux poêle que nous portons en nous !

Avec ce régime, une propreté sévère fut imposée à l'équipage ; chacun dut prendre tous les deux jours un bain de cette eau à demi-glacée, que procurait le trou à feu, excellent moyen de conserver sa chaleur naturelle. Le docteur donnait l'exemple ; il le fit d'abord comme une chose qui devait lui être fort désagréable ; mais ce prétexte lui échappa bientôt, car il finit par trouver un plaisir véritable à cette immersion très-hygiénique.

Lorsque le travail, ou la chasse, ou les reconnaissances entraînaient les gens de l'équipage au dehors par les grands froids, ils devaient prendre garde surtout à ne pas être *frost bitten*, c'est-à-dire gelés dans une partie quelconque du corps ; si le cas arrivait, on se hâtait, à l'aide de frictions de neige, de rétablir la circulation du sang. D'ailleurs, les hommes, soigneusement vêtus sur tout le corps, portaient des capotes en peau de daim et des pantalons de peaux de phoque qui sont parfaitement imperméables au vent.

Les divers aménagements du navire, l'installation du bord prirent environ trois semaines, et l'on arriva au 10 octobre sans incident particulier.

(A continuer.)

CONVENTION AGRICOLE

Mardi soir, le 12 septembre, près de 300 personnes se réunissaient au Cabinet de Lecture paroissial, pour assister à l'ouverture de la Convention. La salle avait été richement décorée et le motto de l'Union : *Dieu et Patrie*, apparaissait sur le fond des magnifiques drapeaux, français et anglais. Sur l'estrade, le comité seul avait pris place ; les délégués occupaient la gauche du président et la droite avait été réservée pour les invités, parmi lesquels on remarquait Messire Godin, de l'École Normale Jacques-Cartier ; hons. Ls. Archambault, Beaudry, F. X. A. Trudel, J. J. Ross ; les députés aux parlements fédéral et local : MM. L. A. Jetté, Alph. Desjardins, Mousseau, Dupont, Benoit, Globensky, Hurteau ; Tassé, E. Bernard, Ls. Brosseau, C. Dion, Chs. Thibault, Marsan, Schmoudt, Archambault, et un grand nombre d'autres invités dont on n'a pu se procurer les noms. Plusieurs membres du Conseil d'Agriculture ont bien voulu honorer la Convention de leur présence.

Avant l'ouverture de la Convention, le magnifique corps de musique de Longueuil fit entendre les plus beaux morceaux de son répertoire. Fils de cultivateurs, ces jeunes messieurs ont bien voulu réchauffer l'éclat de la Convention, en prêtant avec beaucoup de bienveillance leur gracieux concours. Leurs costumes est le plus riche, croyons-nous, qu'il existe ici. M. Normand en est le conducteur et M. David le professeur.

M. l'abbé Provancher adressa la parole et fit voir que la Convention et les cercles agricoles avaient pour but l'avancement de l'agriculture dans le pays.

M. Lévesque, président, développa longuement l'avantage des cercles agricoles. Son discours fut des plus heureux, et malgré la délicatesse des sujets dont il avait à parler, il le fit avec ce tact qui caractérise toujours le vrai gentilhomme. Après la lecture du programme de l'Union par le secrétaire, M. Chicoyne, M. Bernard adressa la parole. Comme d'habitude, il fut pratique et fort goûté de l'auditoire.

L'hon. M. Archambault, MM. Mousseau, Benoit, Roy, Cornélien et Kerouack parlèrent des avantages qu'offre l'Union aux cultivateurs. L'encouragement que la Convention a reçu

du public de Montréal et des cultivateurs fait augurer que l'avenir sera prospère. Tous les cercles agricoles se formeront, non pas pour une année, mais deviendront avec le temps autant d'institutions dont l'existence assurera notre avenir en agriculture.

Voici la liste des membres présents à la Convention, mardi soir :

MM. Ls. Lévesque, membre du Com.-Ex.
 " A. C. P. R. Landry, "
 " L. H. Massue, "
 " J. A. Chicoyne, "
 " Ant. Cassavant, "

Moïse Gouin, délégué du Cercle Agricole de la Baie du Febvre ;

Ovide Frenette, Cercle Agricole de Saint-Edouard de Lotbinière ;

Nazaire Préfontaine, Cercle Agricole de Saint-Basile ;

J. B. Lecours, Cercle Agricole de Saint-Laurent ;

Ol. Beaudry, Cercle Agricole de Saint-Alexis. L. L. Roy, du Cercle Agricole de l'Acadie ;

A. Collette, du Cercle Agricole de Saint-Simon ;

M. G. Blain, du Cercle Agricole de Saint-Michel Archange ;

A. L. William, du Cercle Agricole de Longueuil ;

J. O. Dion, du Cercle Agricole de Chambly ;

Et. Gibrille, du Cercle Agricole de La Patrie ;

T. Lachance, du Cercle Agricole de N.-D. des Bois ;

Cyrille Jodoin, du Cercle Agricole de Saint-Bruno ;

P. Vary, du Cercle Agricole de Saint-Marc ;

H. Cornélien, du Cercle Agricole de Joliette ;

J. B. Benoit, du Cercle Agricole de Saint-Hubert ;

J. D. Schmoudt, du Cercle Agricole de Sainte-Anne de la Pocatière ;

B. Papin, du Cercle Agricole de l'Assomption ;

J. H. Morin, du Cercle Agricole de Piopolis ;

M. A. Kérouack, du Cercle Agricole de Saint-Hyacinthe ;

Ant. Chagnon, du Cercle Agricole de Saint-Dominique ;

Aug. Guilbault, du Cercle Agricole de Sainte-Elizabeth ;

Louis Pelland, du Cercle Agricole de Berthier ;

F. Vanasse, du Cercle Agricole de Saint-Guillaume.—*Minerv.*

SAINT-HYACINTHE

Le comité général de secours de la ville de Montréal s'étant présenté au comité des finances de la Corporation, leur requête fut soumise au Conseil, avec le résultat que comporte l'extrait suivant des procédés de lundi, 11 septembre :

ORDRE DE JOUR.
Octroi pour les incendies de Saint-Hyacinthe.

Son Honneur le Maire rappelle au Conseil l'assemblée qui a été tenue au Mechanics' Hall pour venir en aide aux incendiés de Saint-Hyacinthe. Il donne lecture des résolutions qui ont été passées dans cette assemblée.

L'échevin Grenier propose, secondé par l'échevin McShane :

— Que la terrible calamité qui vient de fondre sur la ville de Saint-Hyacinthe et de jeter la désolation et la misère dans une ville voisine, si intimement liée avec Montréal et ses habitants, est de nature à évoquer les sentiments les plus profonds de sympathie et de sollicitude de la part du Conseil ; et, en vertu des désirs des citoyens de Montréal, tel qu'exprimés à l'assemblée publique influente qui a eu lieu récemment dans cette cité, que le Conseil devrait voter une appropriation libérale pour venir en aide aux malheureuses victimes de l'incendie de Saint-Hyacinthe, il est dans l'opinion de ce Conseil qu'il est expédient qu'une somme de cinq mille dollars soit souscrite pour les fins susdites, et que le comité des finances reçoive instruction de prendre en considération le meilleur moyen de rencontrer cette dépense et en faire rapport.

L'échevin Stephens, secondé par l'échevin Hood, propose en amendement " que le conseil a appris avec douleur la calamité qui afflige la cité de Saint-Hyacinthe, mais qu'il regrette de ne pouvoir rien faire pour venir à son secours."

L'échevin McShane dit que l'octroi aurait dû être de \$10,000 au lieu de \$5,000. Il blâme sévèrement l'amendement de l'échevin Stephens.

L'échevin Loranger, secondé par l'échevin Wilson, propose en sous-amendement, que la motion principale soit amendée, en substituant la somme de \$10,000 à celle de \$5,000.

Le sous-amendement de l'échevin Loranger est mis aux voix et perdu sur une division de 9 pour et 14 contre.

L'amendement de l'échevin Stephens est perdu sur une division de 8 pour et 15 contre. La motion principale de l'échevin Grenier est adoptée sur la division suivante :

Pour :—Gauthier, Chapleau, Robert, Roy, McLaren, McCambridge, Crevier, Loranger, Mullin, Wilson, Taylor, Brunet, McShane, Rivard, Grenier—15.

Contre :—Arnton, Foster, Childs, Holland, Hood, Stephens, McCord, Clendinning—8.

On lit dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe* : "Lundi matin, un beau spectacle s'offrait aux regards reconnaissants de notre cité : au-

delà de 200 voitures, à l'instar des habitants de Saint-Jérôme, arrivaient avec de la planche et du madrier au montant de 115,000 pieds, ayant à leur tête les Révds. MM. Gendreau, Boivin, Côté, Noisieux et Dupuis. Les paroissiens de Saint-Valérien de Milton et de Sainte-Pudentienne rivalisèrent de charité pour transporter gratuitement une si grande quantité de bois, et 150 voitures n'ont pu être chargées ce jour-là. 100,000 pieds de bois ont été achetés depuis et seront également transportés gratuitement. Tout ce bois a été payé de \$3.75 à \$4. Saint-Hyacinthe conservera une éternelle reconnaissance à ces bonnes âmes qui lui apportent un si grand secours dans un temps si difficile, et les organisateurs de ce mouvement ont droit à une large part de notre reconnaissance.

"La ville de Sherbrooke a tenu une assemblée publique pour aviser aux moyens de venir en aide aux incendiés.

"M. Perreault, entrepreneur du chemin de fer Saint-Laurent et lac Champlain, a fait un voyage de plaisir de Saint-Pie à Saint-Hyacinthe au profit des incendiés, qui a produit \$40. Quoique ce monsieur ait lui-même beaucoup souffert de l'incendie, il a été généreux et il mérite des remerciements.

"Mgr. Bourget a publié dimanche dernier une lettre aux fidèles de son diocèse, demandant des secours pour les incendiés de Saint-Hyacinthe. Cette lettre a été écrite par Sa Grandeur même ; notre malheureuse cité lui en devra une éternelle reconnaissance.

"Mgr. l'Archevêque de Québec a également adressé une lettre à son diocèse dans le même but."

Saint-Hyacinthe, 11 septembre.—MM. Guillemette et Dubois, les organisateurs de l'excursion de samedi, au profit des incendiés de Saint-Hyacinthe, viennent d'être reçus par Son Honneur le Maire et quelques-uns des membres du comité de secours, à qui ils ont remis 185 piastres, produit de cette excursion, déduction faite de 40 centimes par billet encaissés par le Grand-Tronc et les autres dépenses.

Son Honneur le Maire les a remerciés chaleureusement au nom des citoyens de Saint-Hyacinthe.

Samedi, le comité des secours a acheté plus de cent voitures de bois qui sera vendu au prix coûtant aux personnes capables de le payer. De cette façon, bien des gens pourront commencer à faire rebâtir. Depuis samedi, quatre maisons ont été commencées dans la rue Girouard.

AUX DAMES

Nous attirons l'attention des dames et demoiselles qui possèdent l'éducation et les aptitudes requises, à l'annonce qui leur est adressée sur notre dernière page. Le travail que nous leur offrons se fera chez elles, et sera rétribué. Comme le comporte l'annonce, les sujets à traiter sont essentiellement du domaine féminin, et l'aide que trouvera notre collaboratrice dans les journaux étrangers que nous mettrons à sa disposition lui rendra la tâche agréable et facile. Voir l'annonce.

UN COUPLE DE GÉANTS.—Il y a en ce moment en exhibition dans un store de State St., Rochester City, New-York, le couple le plus grand qui ait jamais paru au monde. M. et Mme V. Bates, dont la demeure est maintenant à Orville County, Ohio. Ils ont 7 pieds 11 pouces de haut. Le mari pèse 478 livres et la femme 413. Le plus grand des visiteurs ressemble, auprès d'eux, à Gulliver lorsqu'il est tombé entre les mains des géants. M. ou le capitaine Bates, comme il se fait appeler, est un homme bien proportionné, brun de couleur, et d'une complexion pleine de santé, ayant la dignité et le maintien militaire. Son immense stature est cependant moins remarquable comme homme que celle de sa femme, qui est véritablement la plus grande dame de notre époque. Tous deux sont très-intelligents, et leur conversation avec les personnes qui viennent les visiter est des plus intéressantes. Leur maison d'habitation dans le Ohio est proportionnée à leur taille, et les meubles y ont été construits exprès pour eux ; les portes n'ont pas moins de 9 pieds.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que leur père et mère étaient d'une taille ordinaire. La mère de M. Bates avait seulement 5 pieds 4 pouces de taille, et son père, quoique assez grand, mesurait 6 pieds. Le capitaine Bates est âgé de 28 ans, né à Letdred, comté de Kentucky. La femme est née à la Nouvelle-Ecosse et est âgée de 27 ans. Ils furent mariés à Londres et ont traversé les mers pour s'exhiber.

DÉFIEZ-VOUS DES IMPOSTEURS.—En élevant des enfants, les mères ne sauraient prendre trop de précaution relativement à leur nourriture ; car la moindre erreur sous ce rapport, en regard à la faiblesse de leur estomac, peut causer la mort. LE PRÉSERVATIF DE WINGATE POUR LES ENFANTS est en usage en Europe depuis plus de 80 ans ; il ne contient rien de préjudiciable à l'enfant le plus délicat ; c'est un composé des drogues les plus pures, d'après la prescription du célèbre Dr. Wingate, de Londres, où ce remède est mis en usage par les meilleurs médecins dans les hôpitaux et dans la pratique privée.

(1) François Arago.

(2) Grattoirs.



INCENDIE DE ST. HYACINTHE — LES RUINES — D'APRES UN CROQUIS DE NOTRE ARTISTE



L'OUVERTURE DE LA CHASSE—RENARD—ET CANARD

LETTRES PARISIENNES

—

LE SALON

Je pense que ce mot vous représente, comme à moi, la maîtresse-pièce d'une habitation : un froid rectangle bien tapissé, avec des meubles bien rembourrés ; cheminée de marbre, avec glace, pendule allégorique et bronze—vrais ou faux ; double porte ouvrant sur la salle à manger et amples rideaux assortis aux meubles.

Comme pendants aux fauteuils vides, qui se regardent impassiblement des jours entiers, quelques portraits d'ancêtres dressés à perpétuité le long des murailles et considérant, d'un œil mélancolique, tant de sièges si évidemment confortables et si outrageusement inoccupés.

**

Puis, sur un guéridon central, de ces objets rares que l'on peut voir partout, de ces curiosités que tout le monde connaît, de ces livres-albums qu'a feuilletés la terre entière.

Aux encognures, quelques fleurs écloses dans la serre du jardinier-fournisseur, et qui cherchent en vain à se faire passer comme l'échantillon ou le trop plein d'une serre particulière.

Enfin, à la place d'honneur, et adossé à la paroi le plus en vue, le piano. Pendant que vous attendez le maître ou la maîtresse du logis, il vous rappelle avec terreur le : " Ah ! vous dirais-je, maman," ce *Misère* des filles à marier, et vous représente l'autel où de jolies mains blanches écorchent Mozart en présence de témoins, et autour duquel s'accomplit, chaque soir, le sacrifice que plusieurs personnes font à une autre de leur envie de parler.

**

C'est bien là le salon, n'est-ce pas ?... Une sorte d'appartement qui n'est que froid, en visant à être correct, et qui n'est que banal, à force d'élégance convenue : quelque chose comme la salle du trône du maître de céans, qui ne veut pas être vu à table la serviette sous le menton, et qui rougirait de paraître devant vous en bonnet de coton et en robe de chambre.

Or, avec le salon pour paravant, de tels accidents ne sont pas à craindre, on peut faire face à toutes les éventualités.

**

Vous dire maintenant pourquoi on a appliqué ce nom de *salon* aux galeries de peinture et à l'exposition annuelle des Beaux-Arts, c'est ce que, sans une bien grande présomption, je ne saurais entreprendre.

Voyez plutôt à ce sujet le dictionnaire de l'Académie.

Je rappellerai seulement que sur la rive droite de la Seine, à deux pas de ces avenues enchantées qui portent le beau nom de Champs-Élysées, l'industrie s'était vu construire un immense palais. Une première expérience ayant démontré son insuffisance, les Beaux-Arts, que personne n'eût soupçonné d'être modestes, ont bien voulu consentir à se l'approprier.

**

C'est là qu'ils tiennent salon, dans un édifice mesurant 252 mètres de façades principales, et 108 mètres de façades latérales, où il n'y a jamais moins de 4,000 objets exposés.

Quelques semaines avant le 1er mai, jour de l'ouverture officielle, les artistes, lissant leur chevelure inculte et passant un froc, viennent y présenter eux-mêmes (sur le dos d'un commissionnaire) qui sa statue, qui son tableau. Aussitôt, un jury préliminaire entre en séance, et s'occupant de faire un choix digne du public à la fois et digne du concours, il écarte des honneurs de l'exposition telles œuvres qui, dans la pensée de leurs auteurs, ne sont pourtant ni plus ni moins que des chefs-d'œuvre.

**

Nombre de toiles invraisemblables, stupéfiantes, fantastiques, disons le mot, inconvenantes, sont éliminées, et cela, au triple point de vue de l'art, de la morale et du sujet : et elles passent pour la plupart au *salon des refusés*.

Le salon des refusés est l'exutoire de l'autre, les limbes, je n'oserais dire le purgatoire, de tous les mécontentements artistiques.

Je ne sais dans quel cercle de son enfer Dante les eut rangés. C'est la rage révolutionnaire dans tout ce qu'elle a de plus orgueilleux, de plus débrillé, de plus incurable. Car les peintres se grisent de leur faute au lieu de la déplorer, et il en est d'eux comme des rois, comme des femmes, qui devraient toujours se repentir... avant d'avoir péché.

**

On sait l'anecdote de ce Gascon qui, jeté par la fenêtre, et se relevant tout moulu, s'écriait d'un ton gaillard : " Aussi bien, j'aurais voulu descendre ! "

Les refusés n'ont pas moins d'aplomb ; et la curiosité malsaine qui parfois s'attache à leurs croûtes, les justifie, dans une certaine mesure, de n'avoir pas désespéré de l'ignorance et de l'abaissement d'un certain nombre de leurs concitoyens.

Heureusement, ils sont encore au ban de tous les journaux, sans lesquels il n'y a pas de publicité, et, partant, pas de recettes.

**

J'ai dit que même après cette expurgation, il ne reste pas moins de 4,000 objets exposés. C'est encore, vous le voyez, un assez joli chiffre, en égard surtout au peu de récompenses dont le jury dispose.

Un chacun agit pourtant bravement, comme s'il était sûr d'être du petit nombre des élus, et la veille de l'ouverture, c'est merveille de voir cette multitude d'hommes barbus et chevelus, se précipitant dans les salles à la recherche de leur œuvre, et faisant tout haut leurs réflexions.

**

Réflexions désobligeantes presque toujours pour les ordonnateurs : car l'un se trouve placé trop haut, l'autre trop bas ; celui-ci aurait voulu plus de jour, celui-là plus d'ombre ; tel demandait un peu d'élévation pour son tableau, tel autre eût voulu voir reposer le sien sur la cimaise. Bref, tout le monde grogne, jure, tempête, se plaint, et j'aimerais mieux, pour ma part, faire tenir les eaux du déluge dans un carafon, que d'entreprendre de contenir 2,000 artistes.

**

Vous qui prenez un pilote pour accoster un port étranger, un guide pour faire une ascension, un cicérone pour ne pas vous perdre dans une grande ville, que ne ferez-vous point au seuil du Salon ?

Dans ce flot de médiocrités dont la marée montante noie les œuvres dignes d'intérêt et submerge l'attention la plus religieuse ; dans ce bazar, dans ce caravansérail de l'art, comment démêleriez-vous les maîtres ?

Inutile de vous dire qu'ils sont rares, et que pour trouver des exemples, il nous faudra (que la grammaire me le pardonne) chercher dans les exceptions.

**

Les habitués aiment à faire du premier coup acte de connaisseurs, et, pour ne pas avoir de démentis, ils prennent immédiatement la piste des chefs d'école. Vous les verrez stationner de suite devant les noms acquis à la célébrité : les amateurs de scènes militaires, devant les Neuville et les Détaillé ; les amateurs de paysages, devant les Jules Breton et les Daubigny. Ceux qui aiment les portraits courront aux Carolus Duran et aux Nélis Jacquemart ; les coloristes se déclareront tout de suite pour Cabanel, les miniaturistes pour Meissonnier, les réalistes pour Bonnat, Gustave Doré et Puvir de Chavannes.

**

Quant aux amateurs de sculpture, ils n'ont que l'embaras du choix pour ce premier grain d'encens à faire brûler sous le nez des dieux, plusieurs artistes nous ayant habitués, depuis quelque temps, à ne voir sous leur signature que des chefs-d'œuvre.

C'est Chaper, l'auteur de la délicieuse *Jeanne d'Arc écoutant les voix* ; c'est Guillaume, qui a sculpté *Ancrion* ; c'est Falguière, qui manie à la fois la brosse et

le ciseau, et, sur le même rang, Bonassieux, Perraud, Nanteuil et Lemaire.

Certes ! on est à l'aise pour déclarer à la première vue que des marbres et des tableaux sortis de telles mains sont réussis ; la louange peut se risquer, l'admiration peut se donner carrière, et c'est alors qu'on imite impunément ces discoureurs qui, n'ayant donné que leur avis, font semblant de le partager avec d'autres...

**

Mon premier avis à moi (pardonnez-en la témérité), c'est que les spectateurs sont pour le moins aussi curieux à regarder que le spectacle.

Voyez plutôt si ces dames ne sont pas de mon avis. Les débuts du Salon, a pu dire, sans être démenti, un charmant auteur, sont, avant tout, un prétexte de toilette. Toutes les nuances et toutes les coupes imaginées par la dernière saison font une rude concurrence aux lignes et aux tons sortis de la palette de nos peintres.

Mme X... vient au salon pour y étaler sa robe lilas-tendre ; Mme Z..., pour y promener les longues traînes et le frou-frou de sa robe gris-perle ; M. Y... n'est pas fâché de faire ressortir un camélia blanc sur le revers de sa redingote noisette, et le jeune K... se plaît à montrer son veston couleur havane.

**

Un des groupes les plus curieux à étudier, sans contredit, c'est celui des personnes en quête de leur portrait, soit qu'ils se montrent préoccupés de l'effet qu'il va produire sur les étrangers, soit qu'ils prennent à cet égard les avis de leur famille. Tout le monde est interpellé sur la grave question de la ressemblance de ce portrait : Benjamin, le grand oncle, qui s'est enrichi dans les guanos ; Bernard, le cousin, qui est entrepreneur de bâtiments ; Angela qui n'a pas encore fait toutes ses dents, et Arthur, le lycéen, qui n'a pas encore doublé le cap de la Sixième. Pour un peu plus, on consulterait Bébé et sa nourrice, Lucien, le valet de pied, et Toby, le petit chien havanais de madame.

**

Dieu et votre étoile vous préservent à jamais, malheureux artistes, d'avoir à subir, avant l'exposition, l'aigre torture de ces appréciations et le feu roulant de ces commentaires ! Comme Pénélope, vous seriez condamnés à défaire, la nuit, ce que vous avez fait le jour ; et nul ne peut prévoir au bout de quel temps et au prix de quelles horreurs vous réuniriez enfin tous les suffrages.

On m'a cité une respectable dame, qui ne pouvait comprendre que sa figure ayant été prise en pleine lumière, le peintre eût indiqué une ombre au-dessus des lèvres. Or cette ombre était l'ombre de son nez. Doucement d'abord, puis avec insistance, elle demanda qu'on fit disparaître cette ombre, l'exigea enfin avec hauteur, puis avec colère, si bien que l'artiste, exaspéré, d'un vigoureux coup de palette supprima du même coup l'ombre et le nez de la douairière.

**

Ceux qui voudraient bien, mais trop tard, se voir supprimer entièrement et même éliminer du salon, ce sont ceux dont les portraits, par le simple effet d'un rapprochement fortuit, constituent tout à coup une caricature.

Figurez-vous Mme L... bien connue pour son procès en séparation, exposée à côté d'un tableau de genre représentant des *noces d'or* ou des *fiâncés de village* ; le Maestro V... entre un *joueur d'orgue de barbarie* et un *violoncelle du Pont-Neuf* ; le grand médecin K... souriant de profil à une *scène d'enterrement*, et le jeune faquin B..., que tout le monde sait s'être enfui à l'étranger après Sédan, à deux doigts de l'émouvante page militaire intitulée : *la dernière cartouche !*

" Mon Dieu, laissez donc, dit un loustic, B. a voulu montrer qu'après tout, il savait s'exposer tout comme un autre.

**

Ces réflexions, et milles autres semblables, font de la galerie de peinture une véritable salle aux cancanes.

Somme toute, ceux qui s'y prennent au sérieux, ce sont d'abord les artistes, que vous voyez fendre la foule d'un pas fiévreux et d'un air tragique ; les critiques attirés qui ont un compte-rendu en perspective ; les membres du jury qui ont des sourires de Sphinx et des silences susceptibles de toute interprétation comme les anciens oracles ; enfin, nous l'avons dit, eux dont les traits commencent à affronter la postérité, sur le marbre ou sur la toile.

**

On sort de là ahuri et fatigué, n'en pouvant plus, avec le torticolis sur les épaules, des bourdonnements dans les oreilles, des picotements dans les yeux, tous symptômes indiquant une corvée... On s'en vantera cependant comme d'un plaisir.

Puis les premières flammes de la curiosité étant tombées, l'intérêt languira et les visiteurs se feront plus rares. Le palais des beaux-arts verra encore passer de brillants équipages, mais qui ne s'arrêteront point à sa porte. C'est le même flot de désouverts et de précieuses, qui roulent vers les courses du bois de Boulogne, ou vers la grande revue de Longchamps.

**

Vient alors le tour des amateurs, ombres discrètes qui circulent dans les salles vides, le carnet à la main : ils suivent de près les membres du jury, qui causent entre eux presque à voix basse, suivis eux-mêmes de quelques spectres, figures affamées de peintres, qui doivent plusieurs termes et dont les tableaux ne sont pas encore vendus.

Enfin, on apprend, un matin, que le jury a rendu ses sentences, je veux dire attribué ses prix. Quelques artistes poussent des cris de poens indignés qu'aucun écho ne répète. Quelques journaux font des réserves qu'aucun passant ne ramasse. Bref, les tableaux sont réemballés, les Beaux-Arts démenagent, les commissaires déçamptent... pas aussi vite pourtant que la gloire, qui a déjà éteint tous ses lampions.

Paris, 20 août 1876.

TH. B. DE LA GUIERCHE.

VENTE DE BESTIAUX EN GROS.—Le capitaine Richard King, de Sainte-Gertrude, Texas, a vendu, ces mois derniers, à un particulier du Kansas, 26,000 têtes de bêtes à cornes toutes élevées sur sa ferme, pour la somme de \$327,400, livrables à Hays city, Kansas. \$10,000 furent payées comptant, la balance devant être payée après livraison. Les bestiaux furent envoyés en avril, en douze troupeaux, et arrivèrent tous sains et saufs. Afin d'être plus sûr de la livraison du nombre convenu, il ajouta 5,000 têtes extra.—Ceci n'empêche pas qu'il lui en est resté encore sur sa ferme 50,000, sans compter 25,000 moutons et 7 ou 8,000 chevaux et mulets.

La ferme du capitaine comprend 60,000 acres, plus 40,000 acres qui ne sont pas enclos, mais qui sont contiguës.

Il a fallu employer 800 hommes pour conduire ces troupeaux à destination avec une dépense de \$50,000.

LE PHARE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 A PARIS.—Un ingénieur français, M. B..., se propose d'élever sur le Trocadéro un immense phare électrique qui servirait en même temps d'observatoire pendant toute la durée de l'Exposition. Le phare sera une tour gigantesque à laquelle l'inventeur a donné le nom d'*aérobèle*. Elle n'aura pas moins de 187 mètres 50 de hauteur et sera en fer de la base au sommet. Sa forme affectera celle d'un vaste parallépipède ayant 36 mètres de largeur à sa base et 8 seulement à son sommet ou plateforme, situé à une hauteur de 167 mètres 50.

Aux quatre angles de la tour on construirait quatre tourelles carrées en fer de 4 mètres de côté. Deux de ces tourelles seraient munies d'un ascenseur à moteur hydraulique ; dans les deux autres, on disposerait des escaliers tournants de mille marches chacun. Les tourelles seraient solidement reliées et unies par de puissantes armatures en fer et par des bielles s'entrecroisant.

Ce monument n'aurait pas moins de onze étages, placés à des distances inégales. La plateforme serait enfin surmontée d'un belvédère de 20 mètres de hauteur dans lequel serait installé le phare électrique dont il a déjà été parlé plusieurs fois.

Quant aux fondations, qui n'auraient pas moins de dix mètres de profondeur, elles seraient en fer et s'enfonceraient sous le sol en se développant avec une courbure assez grande pour assurer l'équilibre du monument. On coulerait du bitume dans les vides laissés entre la charpente et les armatures de fer des fondations.

AU COLLÈGE

Il mourut en avril, à la fin du carême.
C'était un grand garçon, un peu maigre et très-blême.
Qui servait à la messe et chantait au salut.
On en eût fait un prêtre un jour, c'était le but ;
Du moins, on en parlait souvent au rectoire.
Il conservait le tiers de ses points en histoire.
Et lisait couramment le grec et le latin.
C'était lui qui sonnait le premier, le matin.
La cloche du réveil en allant à l'église.
Les trous de son habit laissaient voir sa chemise
Qu'il prenait soin toujours de cacher au dortoir.
On ne le voyait pas, comme un autre, au parloir.
Pas même le dimanche après le saint office.
Ce garçon n'avait point pour deux sous de malice,
Seulement, à l'étude, il dormait sur son banc.
Le maître descendait le réveiller souvent.
Et le poussait longtemps, ce qui nous faisait rire.
Sa main tremblait toujours quand il voulait écrire.
Le soir, il lui venait du rouge sur les yeux.
Les malins le bernaient et s'en moquaient entre eux ;
Alors, il préférait laisser dire et se taire.
L'on n'aurait, j'en suis sûr, jamais su le mystère.
Si son voisin de lit n'eût avoué, sans bruit,
Qu'il toussait et crachait du sang toute la nuit.

EUDORE EVANTUREL.

Juillet, 1876.

HISTORIQUE DU CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

IV

Les années s'écoulaient, et le projet de réunir les possessions britanniques par une voie ferrée semblait être tombé dans l'oubli, quand un événement des plus importants le fit remettre au jour et en fit comprendre la nécessité. En 1861, la guerre civile éclata aux Etats-Unis ; c'était, entre le Nord et le Sud, une lutte gigantesque que le premier soutenait pour maintenir l'union et la république, et l'autre pour la détruire. Dans une semblable occurrence, il était sage, de la part des Etats-Unis, de maintenir des relations amicales avec les autres nations ; il n'en fut pas ainsi cependant, et, par l'imprudence insolente du commodore Wilkes, qui s'empara, à bord du steamer anglais le *Trent*, en pleines mers, de Mason et Slidell, commissaires des Etats Confédérés, la bonne entente qui avait jusqu'alors existé entre l'Angleterre et les Etats-Unis menaça d'être rompue.

Cette action, contraire au droit des gens, faillit tourner en *casus belli* entre l'Angleterre et la république américaine. On sait que l'Angleterre ne badine pas quand il s'agit de la liberté de ses sujets ou de ceux qui sont sous la protection de son pavillon ; aussi, dans la prévision des événements, crut-elle devoir envoyer des troupes en Canada pour y renforcer les garnisons. Ces troupes arrivèrent à la fin de 1861 et au commencement de 1862 ; la navigation du fleuve Saint-Laurent étant fermée, elles débarquèrent à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, et il fallut les transporter par terre, en traîneaux, depuis cette place jusqu'à la Rivière-du-Loup ; on comprend les difficultés et les lenteurs d'un pareil trajet. Cette circonstance fit ouvrir les yeux au gouvernement impérial et à ceux des provinces, et, comme le Grand-Tronc allait jusqu'à la Rivière-du-Loup et qu'Halifax était en communication avec Truro, la question de l'intercolonial se trouvait de beaucoup simplifiée ; aussi le duc de Newcastle, principal secrétaire d'état pour les colonies, envoya, en date du 12 avril 1862, une dépêche au gouverneur-général du Canada et aux lieutenants-gouverneurs des provinces maritimes, dans laquelle il déclarait que le gouvernement de Sa Majesté était désireux de promouvoir autant qu'il lui serait possible le projet important d'une grande ligne de chemin de fer qui mettrait en communication ces trois provinces de l'Amérique britannique. Le gouvernement anglais offrait aux colonies sa garantie pour leur permettre d'emprunter avec plus d'avantage la somme nécessaire à la construction de cette grande voie ferrée. En conséquence de cette offre, il y eut à Québec, en septembre 1862, une assemblée des députés des trois provinces ; la Nouvelle-Ecosse était représentée par MM. Joseph Howe, W. Hannand et J. McCully ; le Nouveau-Brunswick, par MM. S. L. Tilly, W. H. Steeves et Peter Mitchell ; et le Canada, par MM. J. S. Macdonald, L. V. Sicotte, J. Morris, W. P. Holland, W. McDougall, U. Tessier, T. D'Arcy McGee, F. Evanturel et Adam Wilson. Le 12 septembre, l'arrangement était conclu et signé par les députés ; les trois provinces s'engageaient à construire l'intercolonial :

le Canada assumait les cinq-douzièmes du coût, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse les sept autres douzièmes également divisés entre eux. Par suite de cet arrangement, une délégation, composée de MM. Joseph Howe, S. L. Tilly, W. P. Holland et L. V. Sicotte, se rendit à Londres pour s'entendre avec le gouvernement anglais, et le 13 décembre, les conditions suivantes furent agréées et signées :

1o. Des bills devaient être soumis immédiatement aux trois législatures provinciales pour autoriser leurs gouvernements respectifs à contracter, avec la garantie du gouvernement anglais, un emprunt de £3,000,000, dans les proportions que j'ai mentionnées plus haut ;

2o. L'argent devait être appliqué exclusivement à la construction du chemin entre Halifax et Québec, d'après un tracé qui serait approuvé par le gouvernement de Sa Majesté ;

3o. Le remboursement devait s'opérer comme suit :

£250,000	payables	10 ans	après	l'emprunt
£500,000	"	20	"	"
£1,000,000	"	30	"	"
£1,250,000	"	40	"	"

4o. La construction du chemin devait être sous la surintendance de cinq commissaires : deux pour le Canada, un pour le Nouveau-Brunswick, un pour la Nouvelle-Ecosse, et le cinquième nommé par les quatre premiers ;

5o. Les explorations préliminaires devaient être faites aux dépens des colonies par trois ingénieurs nommés par les commissaires et un par le gouvernement anglais.

En 1863, les législatures du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse adoptèrent des bills ratifiant les clauses de cet arrangement conclu par leurs députés ; mais le gouvernement Macdonald-Sicotte manqua de parole aux provinces maritimes et ne fit rien à ce sujet. La retraite de M. Sicotte et l'entrée au gouvernement de M. Dorion ne changea rien à la politique du gouvernement canadien ; il en fut de même sous les gouvernements qui se succédèrent en Canada jusqu'à l'année 1866.

En 1866, des députés du Canada et des provinces maritimes s'assemblèrent à Londres pour s'entendre avec le gouvernement anglais sur les bases d'une confédération de ces trois provinces ; l'Angleterre était toujours disposée à aider à la construction du chemin de fer intercolonial, en donnant sa garantie pour l'emprunt de trois millions de louis. L'acte de l'Amérique Britannique du Nord, par lequel le Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse se trouvaient réunis en un seul Etat, sous le nom de Puissance du Canada, fut passé par le parlement anglais et reçut la sanction royale le 29 mars 1867, en même temps que l'acte de l'emprunt de chemin de fer du Canada (*Canada Railway Loan Act*), par lequel le gouvernement impérial était autorisé à donner sa garantie à l'emprunt de trois millions de louis que le Canada devait contracter à cette fin ; la 145^e clause de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord pose la condition formelle de la construction de ce chemin. A la première session de la législature du Canada, qui eut lieu la même année, on passa un acte concernant la construction du chemin de fer intercolonial, conformément à l'obligation imposée par la constitution fédérale.

Les commissaires nommés en vertu de cet acte furent MM. Aquila Walsh, C. J. Brydges, A. W. McLelan et E. B. Chandler ; ils nommèrent M. Fleming premier ingénieur.

Dès que la construction de l'intercolonial fut considérée comme certaine, la bataille commença au sujet de la ligne à suivre ; trois s'offraient à la discussion : la route de la Baie-des-Chaleurs ou tracé du major Robinson, la route centrale passant par la vallée de la rivière Saint-Jean, et la route adjoignant à la frontière ; les journaux furent inondés d'écrits faisant valoir les raisons qui devaient déterminer le gouvernement à choisir chacune de ces routes, suivant les intérêts ostensibles ou cachés des écrivains ou de ceux qu'ils représen-

taient ; les intérêts en jeu étaient si puissants (1) que ceux qui y avaient pris part crurent devoir faire valoir leurs prétentions sous une forme moins éphémère que celle d'un journal ; en conséquence, il y eut une pluie de brochures à ce sujet.

Le gouvernement canadien mit fin à la discussion en adoptant le tracé du major Robinson. Le gouvernement aurait, paraît-il, reçu de l'Angleterre des instructions secrètes dans lesquelles il était dit qu'elle n'approuverait que le tracé le plus éloigné de la frontière américaine.

Je n'entre point dans les détails de la construction de l'intercolonial ; qu'il me suffise de dire qu'il est à jauge étroite, que les terrassements ne laissent rien à désirer, que les ponts sont d'une solidité à toute épreuve, que les lisses sont en acier ; enfin, que ce chemin est une voie ferrée de première classe.

Au 31 janvier 1875, la construction de l'intercolonial, y compris les dépenses incidentelles, telles que les explorations, l'acquisition de parties de lignes déjà en opération dans les provinces maritimes, les frais d'équipement, avait coûté à la Puissance la somme de \$20,593,914.96 ; si on y ajoute celle d'à peu près \$400,000 qui a été dépensée depuis, pour le mettre en état d'opération, on aura en chiffres ronds la somme de 21 millions que ce chemin aura coûté, c'est-à-dire à peu près \$38,000 par mille. Comme on le voit, c'est quatre millions de piastres de moins que les calculs faits en premier lieu par le comte Grey.

La longueur du chemin de la Rivière-du-Loup à Halifax est de 563 milles ; le tableau suivant donne les distances entre les principales villes de la Puissance à Halifax :

	Milles.
Toronto à Miramichi	930
" Saint-Jean	1094
" Pictou	1183
" Halifax	1192
Montréal à Miramichi	597
" Saint-Jean	761
" Pictou	850
" Halifax	859
Québec à Miramichi	425
" Saint-Jean	589
" Pictou	678
" Halifax	687

J'ai donné à l'historique du chemin de fer intercolonial une étendue considérable parce que, depuis trente-huit ans que l'idée en a été émise pour la première fois par lord Durham, sa construction a passé par des vicissitudes sans nombre ; parce que, depuis de longues années, il a été lié à la politique impériale et coloniale, et qu'il a été l'objet de l'attention et de l'étude des hommes remarquables qui ont présidé au bureau des colonies ; parce que l'Angleterre y a porté un intérêt qu'elle n'a jamais accordé à aucune autre entreprise des provinces anglaises de l'Amérique septentrionale ; parce que, pendant de longues années aussi, il a fortement agité les esprits tant dans les provinces maritimes que dans celle du Canada ; parce qu'il a été adopté et abandonné, puis repris et abandonné une seconde fois, et enfin, mis à exécution après être tombé dans l'oubli pendant plusieurs années.

D'un autre côté, on ne saurait nier son importance et sa nécessité, qui sont de beaucoup supérieures à celles du Pacifique canadien. En effet, ce chemin devra augmenter le commerce intérieur des provinces les plus riches et les plus peuplées de la confédération, et développer leurs richesses incalculables, si complaisamment énumérées par le haut commissaire de Sa Majesté, lord Durham ; de plus, il les affranchit de la tutelle des Etats-Unis pour leurs relations avec l'Europe pendant la longue saison d'hiver. Enfin, c'est une sauvegarde pour la protection et la défense du pays dans un cas d'hostilité ; sous ce dernier rapport, nous avons une preuve frappante de sa nécessité par l'affaire du *Trent* et de ses conséquences. Nul doute aussi

(1) Ce serait un travail curieux à faire et surtout à lire que celui de l'exposé de tous les intérêts et de toutes les influences qui furent mises en jeu pour engager le gouvernement canadien à choisir telle ou telle ligne, et j'ai vu franchement que j'ai été tenté de l'insérer ici ; mais *L'Opinion Publique* est une feuille sage, et son rédacteur-en-chef plus sage encore ; il ne permettrait pas (et il aurait raison) la publication d'un écrit contenant des accusations graves contre des personnes dont plusieurs sont encore sur la scène politique.

qu'il arrivera à l'intercolonial ce qui est arrivé aux autres chemins de fer, et que l'on verra dans quelques années, sur son parcours, le commerce et l'industrie se développer dans de grandes proportions, et les forêts du domaine public tomber sous la hache de hardis et courageux colons.

Et, pour terminer par des considérations moins pratiques, mais plus agréables, disons que depuis le 4 juillet courant, le chemin de fer intercolonial est en opération régulière, et qu'il invite le citadin fatigué des affaires, et les touristes qui veulent fuir les chaleurs tropicales comme, par exemple, celles qui nous ont accablés il y a quelques jours, à donner un autre but à leurs voyages des années précédentes, à visiter des places nouvelles, à jouir de la vue de paysages d'une beauté et d'une grandeur incomparables, et à aller respirer les acres et fortifiantes senteurs de la mer sur les bords de l'océan Atlantique.

Québec, 1876.

(FIN.)

EXPOSITION PROVINCIALE

L'ouverture de l'Exposition provinciale agricole a eu lieu mardi, le 12 septembre : midi, sur les terrains acquis pour cette fin, au Mile-End. Les nombreux spectateurs qui s'y pressaient ont admiré tout d'abord le bon goût des diverses bâtisses que le Conseil d'Agriculture a fait construire cette année. A l'entrée du vaste enclos s'élève un kiosque ou balcon à deux étages dont l'aspect est des plus charmants.

C'est là que se trouvait le corps de musique qui a donné le signal de l'ouverture de l'exhibition. Au premier étage, on voyait les membres du Conseil d'Agriculture et les juges avec leurs insignes.

Un peu plus loin, on apercevait une élégante construction où se trouvent logées les diverses familles d'oiseaux domestiques, qui nous ont paru de dignes hôtes de leur joli palais.

Toutes les bâtisses étaient brillamment pavisées et cette profusion des drapeaux donnait une vue d'ensemble des plus pittoresques et des plus agréables.

En faisant la visite des divers départements, nous avons pu constater que l'exposition de cette année n'était en rien inférieure à celle de 1873, pour le nombre et la qualité des animaux et des objets exposés. Dans la plupart des classes, le chiffre des entrées était plus considérable.

L'exposition des chevaux est magnifique, les diverses races sont ou ne peut mieux représentées. On peut en dire autant de l'espèce bovine. On remarquait surtout de superbes reproducteurs "galloway" que nous ne nous rappelons pas avoir vus en aucune exposition précédente. La race porcine présentait des beaux échantillons de "Berkshires," de "Yorkshires" et de "Suffolks." La race ovine n'est peut-être pas aussi bien représentée, cependant de superbes "Leicesters," "Cotswolds" et "South Downs" sont dignes de remarque.

Le département des oiseaux domestiques est très-complet, et aussi avons-nous vu la foule s'y presser, pour admirer les plus belles espèces de gallinacées qu'il soit possible de voir. Tous les compartiments étaient complètement remplis. "Brahma," les poules de Guinée, les dindes blanches et brunes, les oies de Chine, les paons, les canards de Pékin, les outardes, étaient l'objet des remarques les plus flatteuses de la part des visiteurs.

Le département des objets manufacturés sans être très-étendu est digne d'être noté. Nous y avons remarqué de beaux échantillons d'étoffes, de flanelles et de toiles du pays qui font honneur à nos fermières canadiennes. On y voit des couvertes de laine qui peuvent rivaliser avantageusement avec les mêmes objets de fabrication anglaise ou américaine. Les instruments aratoires exhibés nous offrent toutes les améliorations les plus modernes, et nous avons pu constater que l'on avait fait des progrès prodigieux dans cette branche d'industrie, depuis la dernière exposition. Les diverses machines sont superbes à voir.

Les grains, le tabac et les légumes sont de belle qualité.

Pour résumer, l'exposition de cette année est certainement supérieure, dans l'ensemble, à celle de 1873, et nous n'avons qu'à féliciter les membres du Bureau d'Agriculture et son habile secrétaire d'avoir si bien organisé les divers départements. Dès hier matin, tout était parfaitement en ordre, et lorsque l'on considère qu'il y avait 2,885 entrées, on peut se faire une idée de la besogne qu'il a fallu expédier pour en arriver à un résultat aussi satisfaisant.

Nos cultivateurs s'empressent de venir assister à ces joutes pacifiques où se jugent les divers produits de l'industrie agricole, nous espérons que tous en rapporteront le désir et la résolution d'obtenir, sur leurs propres fermes, ce qu'ils ont vu à l'exposition. Car il faut l'avouer, en dépit de tous les efforts, la culture améliorée, comme l'élevage d'animaux de race, est loin d'être générale.—*Nouvelles-Blonde.*



JEANNE D'ARC—D'APRÈS SIR JOHN GILBERT

LE PETIT MOINEAU

De voix aimantes, soupirantes,
Le vert bocage se remplit ;
Heureux petit moineau, tu chantes !
Tout ton être se réjouit.

L'ivresse de l'amour bouillonne
En ton petit cœur dilaté ;
Jamais la gaîté n'abandonne
Ton nid de tendresse abrité.

Après un tourbillon d'orage.
Lorsque reparait le soleil,
Ou quand, du nocturne nuage
Monte l'aurore, au front vermeil.

Tu redoubles tes chants de joie ;
Tu tressailles en voltigeant
Dans la gaze d'or et de soie
Qui sur la nature s'étend ;

Et tu proclames les louanges
Du Dieu de bénédiction,
Qu'adorent au ciel les saints anges,
Ravis de sa création ;

Qui répand des flots de lumière,
L'ne fécondante chaleur,
Qui ranime tout sur la terre,
L'arbre, le fruit, l'herbe, la fleur.

De l'arbre tu rases le faite ;
Tu te plonges dans ses rameaux ;
Ou tu sautilles sur la crête
Des rocs au bord des douces eaux.

Alerte, vive est ton allure,
Nulle inquiétude en tes pas ;
Si l'homme arrive d'aventure,
Trop loin de lui tu ne fuis pas.

Tu vis, sans craindre la misère,
Inconscient du lendemain ;
La nature, ta tendre mère,
T'ouvre sa bienfaisante main.

L'oiseau farouche, inquiet, vole
Loin de son berceau verdoyant ;
Il va de l'un à l'autre pôle,
Image d'un cœur inconstant.

A toi suffit la source pure,
L'arbre qui brave les autans ;
Le nid, caché dans la ramure,
Rempli d'oiselets gazouillants.

Que ton air allègre dégage
Le triste voile de douleur
Qui sur nos fronts, sombre nuage,
Imprime un cachet de malheur.

Et que tes délices trouvées
Dans ce bocage harmonieux
Retiennent nos pas, nos pensées,
Sur le doux sol de nos aïeux.

L. GOUGEON.

LITTÉRATURE CANADIENNE

Le Roi des Etudiants

CHAPITRE XV

LOUISE

Pendant que s'accomplissait les divers événements que nous venons de rapporter, une scène d'un tout autre genre se passait à Québec, dans une modeste mansarde de Saint-Roch.

Cette fois-ci, il ne s'agit pas d'intérêts et de passions contraires aux prises, et les acteurs sont bien autres qu'un fiancé forçant impitoyablement la main à sa future...

Nous y voyons, au contraire, une belle et douce jeune fille de vingt à vingt-deux ans, un peu pâle, un peu triste, travaillant avec ardeur à un ouvrage de broderie, près d'une fenêtre que protégeait contre l'aveuglante lumière du soleil, un blanc rideau de mousseline...

C'est, nous l'avons dit, dans une modeste mansarde de Saint-Roch, quelque part dans la rue Saint-Vallier—comme l'indique le pittoresque amoncellement de rochers, couronnés de vieux remparts percés d'embrasures, qui ferme l'horizon du sud, en face de la fenêtre.

Ici, point de luxe et rien de ce qui annonce la riche héritière.

La pièce est petite, basse et mal éclairée ; l'ameublement, qui semble avoir connu des jours meilleurs, porte les traces évidentes d'un long usage et de plusieurs pérégrinations...

Mais, comme tout y est à sa place !... comme tout est propre, luisant, soigné !... qu'elle est donc blanche la couverture qui orne le petit lit virginal, dressé tout au fond de l'appartement, et combien semble moelleux le tapis d'un cheil qui cache tout entier le parquet !

C'est que nous sommes ici dans la chambre particulière, dans le *sanctus sanctorum* de cette jolie jeune fille qui manie si prestement son aiguille, près de la fenêtre.

Et la chambre d'une jeune fille, y a-t-il nid de fauvette ou d'hirondelle plus chaud, plus douillet, plus charmant que cela ?

Au moment où pénétre notre regard profane dans ce coquet pigeonnier, il est environ quatre heures de l'après-midi.

C'est le jour même de notre excursion à la Canadière et le lendemain de la fameuse réunion des étudiants.

La maîtresse du petit logis, debout avec l'aube et fatiguée par un travail incessant et monotone, lève de temps en temps sa tête blonde, jette un regard distrait par la fenêtre, puis laisse tomber son menton dans sa main et rêve...

L'aiguille reprend bientôt sa course hâtée sur les dessins de la toile ; mais elle s'arrête de nouveau au bout de quelques minutes... la tête blonde se relève ; le regard distrait traverse encore la mousseline transparente pour aller se perdre sur les sombres remparts...

Et puis, l'infatigable aiguille se remet à l'œuvre.

Evidemment, la jeune fille est lasse et voudrait bien interrompre tout-à-fait son travail ;

mais, de toute évidence aussi, quelque raison puissante l'en empêche et l'aiguillonne.

La lutte reprend donc, avec des alternatives diverses de triomphe et de défaillance, jusqu'à ce qu'un bruit cadencé de pas sur le trottoir d'en face arrête enfin net la terrible aiguille.

L'ouvrage est brusquement déposé sur un petit guéridon, et la jeune brodeuse, se haussant sur ses mignons pieds, regarde avec anxiété dans la rue.

Apparemment qu'elle voit ce qu'elle désirait voir, car aussitôt, frappant joyeusement ses mains l'une contre l'autre, elle abandonne vivement la fenêtre et court à la porte de sa chambre.

Un instant après, un bruit de clef jouant dans une serrure se fait entendre, puis l'escalier est ébranlé par des pieds agiles qui l'escaladent quatre à quatre, et, finalement, un jeune homme tout essoufflé arrive comme une bombe dans la chambre, pour être reçu entre les bras de notre jolie travailleuse.

Disons de suite, pour empêcher le moindre soupçon d'effleurer l'esprit, que ce mortel privilégié n'était autre que notre vieille connaissance d'hier, le *petit Caboulot*, et la belle jeune fille de la mansarde, sa sœur *Louise*, l'ex-fiancée du Roi des Etudiants !

Le Caboulot, en quittant sa sœur le matin, lui avait annoncé qu'il possédait un grand secret la concernant, mais qu'il ne lui en ferait part qu'après son cours, à quatre heures, alors que leur père serait absent.

Or, quatre heures étaient sonnées depuis quelque temps, et voilà pourquoi nous avons vu Louise oublier sa broderie pour regarder par la fenêtre ou se demander quel pouvait bien être ce "grand secret" de monsieur son frère.

Maintenant, par quelle succession d'événements singuliers et quelles vicissitudes du sort avaient-ils passé, pour que nous les retrouvions dans un modeste logement de la rue Saint-Vallier, à Québec, après les avoir laissés là-bas, sur le Richelieu, dans une situation plus qu'aisée ?

C'est ce que nous allops raconter en quelques mots.

On voit déjà que Lapierre, après avoir obtenu la déportation à Kingston de son rival Després, voulut se conduire en conquérant et obtenir des parents de Louise la main de leur fille.

Ceux-ci refusèrent net.

Ils avaient bien considéré auparavant ce jeune homme comme un aimable compagnon et un gai convive ; mais, outre que depuis il avait tenté d'enlever leur fille de force, deux autres raisons leur faisaient un devoir de résister à sa demande.

C'était d'abord l'engagement pris avec le suveur de leur fille, Després—engagement d'honneur dont ils ne se croyaient pas déliés par le malheur arrivé à leur pauvre ami. Ensuite, et surtout, la conduite ignoble de Lapierre dans toute cette affaire de duel et de procès avait soulevé contre lui l'indignation de ces braves gens, et ils ne voulaient pas pour gendre d'un homme ayant sur la conscience d'aussi lâches agissements.

Voilà pourquoi ils se retranchèrent derrière leur détermination bien arrêtée.

Lapierre eut beau supplier et menacer : tout fut inutile.

Alors, transporté de colère, le misérable ne craignit pas de recourir, pour se venger, à un moyen révoltant : il calomnia publiquement Louise et répandit sur son compte les bruits les plus compromettants.

Puis, content de son œuvre, il déta au plus vite et se réfugia aux Etats-Unis.

Mais il laissait derrière lui la semence maudite qu'il avait jetée parmi les populations canadiennes des petites paroisses environnantes, et cette semence germa avec une effrayante rapidité.

La position ne tarda pas à devenir intolérable pour la famille Gaboury—on a vu ailleurs que c'était son nom—et elle dut vendre ses propriétés, puis s'en aller bien loin de ces bords aimés du Richelieu, où chacun de ses membres était né.

Louise elle-même, guéris depuis longtemps de sa folle passion par la lâcheté de son ravisseur, avait, la première, demandé ce déplacement.

Ce fut à Québec que l'on décida de se rendre—autant pour mettre le plus de distance possible entre la nouvelle et l'ancienne résidence, que pour permettre au petit Georges de continuer plus facilement ses études.

Le temps, qui sèche bien des larmes, venait à peine de tarir la source de celles versées par cette famille éprouvée, qu'une nouvelle calamité s'abattit sur elle et que les pleurs reparurent.

Madame Gaboury, minée par le chagrin et la maladie, succomba six mois après avoir quitté sa place natale.

Ce fut un grand deuil.

Louise, surtout, pensa ne s'en consoler jamais. La malheureuse jeune fille s'imaginait, non sans une apparence de raison, qu'elle était pour beaucoup dans ce fatal événement, et cette funeste conviction s'enracina tellement dans son esprit, qu'elle y étendit un sombre voile de mélancolie, que la main bienfaisante du temps ne put jamais déchirer complètement.

Puis vinrent les difficultés pécuniaires, inséparables de toute situation de ce genre. Georges entra à l'Université, et les revenus se trouvèrent insuffisants pour un tel surcroît de dépense...

Le père Gaboury, encore alerte pour son âge, paya bravement de sa personne, en se faisant petit employé d'une maison de commerce.

Quant à Louise, heureuse en quelque sorte de

réparer ses torts involontaires envers sa famille, elle se mit résolument à l'œuvre et devint une ouvrière en broderie des plus courues.

L'aube la trouvait debout, et la nuit la surprenait courbée sur son travail.

Grâce à ces deux énergies et à ces deux dévouements, Georges put continuer, insoucieux, ses études médicales.

On masqua si bien de prétextes ingénieux ces sacrifices nécessaires, que l'enfant ne fit que soupçonner la vérité, sans jamais la découvrir toute entière.

Ce gamin-là eût été homme à refuser énergiquement d'apprendre l'art de guérir, au prix des fatigues de son vieux père et des sueurs de sa pauvre sœur.

Voilà où en étaient les choses au moment où nous renouons connaissance avec cette estimable famille.

VINCESLAS-EUGÈNE DICK.

(A continuer.)

BONHEUR ET LONGEVITÉ

" Sous les traits d'un enfant délaissé sur les flots,
C'est l'élu du Sinaï, c'est le roi des fleaux,
Qu'une vierge sauve de l'onde.
Mortels, vous dont l'orgueil méconnaît l'Éternel,
Fléchissez : un berceau va sauver Israël !
Un berceau doit sauver le monde."

Pas de meilleur épigraphe que ces vers du poète, au sujet que nous venons de traiter. La vie n'est-elle pas un fleuve immense ?... l'enfance, un tout petit berceau qui porte le monde et ses destinées ? Seulement, il lui faut la charité qui écarte les périls, malgré la profondeur des eaux et leur courroux ; il lui faut un cœur sensible qui le réchauffe et, plus tard, une intelligence qui l'éclaire... Que tout cela vienne des entrailles d'une mère, d'une vierge de hasard ou d'un étranger quelconque, qu'importe ? Il suffit que cela existe pour que le berceau soit sauvé, et sa destinée certaine d'être accomplie. Mais combien peu souvent en est-il ainsi ! Les marais du Vélambre, qui, du temps des Romains, étaient si souvent la tombe improvisée de milliers de victimes innocentes, se continuent toujours sous d'autres formes ; l'infanticide est à la mode, et physiquement et moralement.

Les mœurs chinoises sont les mœurs de tous les peuples ; l'enfant, pour le pays voisin, n'est-il pas un objet de dérision pour quelques-uns, odieux pour la plupart ? Et notre peuple, toujours trop américanisé en fait de morale, ne raisonne-t-il pas de la même manière ? Nous ne prétendons pas, cependant, tomber dans l'exagération ; nous aimons trop l'impartialité pour cela... Mais dire une dure vérité ne nous effraye pas non plus. Or, nous ne disons pas autre chose que la vérité quand nous affirmons que le crime est fréquent, et l'indifférence coupable générale, vis-à-vis de l'enfance. Il semble que la société met autant d'empressement à la honnir, que la religion à l'aimer et à la protéger. S'il n'y avait pas une constance infatigable dans la tendresse maternelle de celle-ci, celle-là serait bien certainement impuissante à réprimer sa ruine presque complète. Plusieurs seront surpris de cet avancé, qui est certes bien surprenant de prime abord. Aussi, les détails suivants sont nécessaires comme preuve. Et disons d'abord que, s'il n'y avait la nécessité du petit catéchisme, ce code précieux de la morale et de l'intelligence, l'instruction serait à l'état de nullité ; et néanmoins, une certaine dose d'instruction n'est-elle pas indispensable à toute éducation ? La non-obligation d'une saine instruction élémentaire conduit à une incertitude des plus coupables dans les principes ; et l'instinct portant davantage à la connaissance des droits plutôt qu'à celle des devoirs, les droits, chez l'ignorant, se réclament toujours, même usurpés, et les devoirs sont ou méconnus ou méprisés ; et les révolutions sanglantes qui apparaissent si souvent partout, et les crimes nombreux qui font que l'échafaud est dressé presque en permanence, nous montrent jusqu'où conduit la folie de l'homme alors.

Ce n'est pas tout.—Il y a de ces coutumes quelquefois qui tout innocentes sont une plaie hideuse pour la société, un véritable travail de destruction et de mort. Ainsi, fouillez les statistiques de la mortalité des enfants, ou, si vous aimez mieux, allez tous les jours sur le chemin du cimetière pour constater combien de jeunes victimes la mort y envoie, et vous calculerez un chiffre épouvantable,

qui vous fera gémir sur la courte existence du plus grand nombre. Et cependant, toutes ces fins prématurées ne sont pas le résultat ordinaire de maladies inguérissables. S'il en était ainsi, il serait au moins ridicule de s'en indigner... Non, c'est parce que ce triste état de choses à pour cause principale une négligence impardonnable que nous en parlons, et que nous attirons ici, en passant, l'attention publique.

En effet, que fait-on pour la santé des enfants ? Rien, absolument rien. Aussi meurent-ils par milliers ! Non-seulement les précautions les plus simples de l'hygiène ne sont pas respectées pour conserver une santé si souvent chancelante, mais encore, ô honte ! les maladies les plus malignes pénètrent sous tous les toits, avec tout leur cortège des douleurs les plus cuisantes, et l'on laisse sans pitié ces pauvres petites victimes se torturer au milieu des plus affreux tourments, sans essayer à porter le moindre secours.

La science médicale est considérée ici comme une nullité, et pourtant, les études modernes ne mettent-elles pas le médecin sérieux en état de soigner et de guérir l'enfant tout aussi bien que l'adulte ? N'est-ce pas une infamie de tolérer une semblable inhumanité ? Puisque les natures insensibles ne crient pas miséricorde et secours pour l'enfant malade, que les autorités en fassent un acte de loi.

On ne peut enterrer ici que ce soit sans un certificat du médecin ; or, une moitié des enfants meurent sans aucune aide de sa part, et ce n'est que sur les apparences *post mortem* qu'il peut diagnostiquer la nature de la maladie. Quelle incertitude alors dans ce témoignage du médecin ! Quelle incertitude dans des statistiques faites sur un tel point de départ ! Les conclusions pratiques qu'on peut en tirer seront donc toujours fausses, tant qu'il n'y aura pas un changement radical. Songeons-y donc.—Ainsi, dans le dernier cas, meurtre sans pitié, involontaire si vous voulez, mais meurtre quand même de pauvres petits êtres qui devraient être la joie du foyer domestique et qui, ainsi négligés, en sont la douleur et le deuil. Donc, pour le père indigne et la mère dénaturée qui laissent leurs enfants victimes de la maladie et de la mort sans secours, nous demandons, dans l'intérêt de la société, punition sévère, châtiement sans miséricorde.—Dans le premier cas, meurtre aussi de l'intelligence : or, pour assurer l'avenir de notre nation, et surtout pour lui préparer une destinée brillante, nous réclamons l'instruction élémentaire obligatoire, et que le riche paye pour le pauvre ; car vaut mieux étouffer ou laisser mourir l'enfant au berceau, que de le vouer à l'ignorance brutale.

Avant d'étudier les passions de l'enfance, nous n'avons pu nous empêcher de les lignes qui précèdent et qui devaient être écrites pour elles. C'est un cri de l'âme pour l'innocence que l'on sacrifie sans pitié ; c'est un mouvement tout spontané parti du cœur, comme celui d'Ephraïm qui ne craint pas de s'élaner sur la surface des eaux pour sauver celui qui devra plus tard législater son peuple.

SÉVERIN LACHAPELLE,

Ville Saint-Henri.

M. D.

A propos des chaleurs du mois d'août, un spirituel chroniqueur parisien écrit l'épisode amusant que voici :

C'est au soleil aussi qu'il faut attribuer la singulière invention d'un gaillard qui a été conduit l'autre jour au poste, et qui passera prochainement devant la police correctionnelle sous une drôle de prévention, ma foi !

Il comparaitra comme prévenu d'*usurpation de sarcophage*.

Vous ne comprenez pas. Cela ne me surprend nullement, et je me hâte de vous donner le mot de l'énigme.

L'un de ces derniers matins, un gardien du Louvre, qui venait d'ouvrir les portes de la galerie assyrienne, située au rez-de-chaussée, fut surpris (et il y avait de quoi) en entendant sortir un ronflement sonore du fond d'un sarcophage en pierre qui figure parmi les curiosités principales de la collection, et qui passe pour avoir contenu la dépouille d'un ancien roi.

Notre gardien s'approche et qu'aperçoit-il ?

Un monsieur tranquillement couché dans le fond de l'ex-tombe.

Le dialogue suivant s'engage aussitôt :

—Corbleu! monsieur, que faites-vous ici?
 —Hein! plait-il? fait l'autre en se frottant les yeux.
 —Je vous demande ce que vous faites dans...
 —Je vous l'expliquer, mon ami. J'habite dans une chambre située au cinquième étage, juste sous le toit.
 —Qu'est-ce que cela peut me faire!
 —Laissez-moi poursuivre... Le thermomètre s'y élève, pendant la nuit, à 33 degrés et je ne puis fermer l'œil. Or, le hasard m'ayant conduit ici l'autre jour, j'y ai constaté qu'on y jouissait d'une fraîcheur délicieuse... une vraie fraîcheur de cave... Dès lors, mon plan a été fait... Avant-hier, pour la première fois, à l'approche de la fermeture, je me suis faufilé sans être vu dans le fond de ce sarcophage où j'ai passé une nuit délicieuse. J'ai recommencé hier et j'aurais probablement recommencé demain, si je ne m'étais pas laissé surprendre.
 Le gardien ahuri a arrêté le délinquant.
 Que pourra-t-on lui faire?... Le cas n'a pas été prévu par le code.

ENIGMES, CHARADES, PROBLEMES, QUESTIONS, &c.

MOTS CARRÉS

No. 16

Mon premier des enfants est la plus grande fête.
 Mais, pour eux, mon second est pire que la bête;
 Mon troisième est un terme à la conclusion,
 Mor dernier, ville, saint, royaume à l'opton.

No. 17

Mon premier est toujours plus nuisible qu'utile.
 On l'aime cependant, sous prétexte futile;
 Mon second, un oiseau cher aux Egyptiens,
 N'existe pas du tout près de nous Canadiens;
 Rongeur en Sibérie étant mon troisième,
 Un homme tout vêtu sera mon quatrième.

CHARADES

No. 16

Mon premier, dans une bataille,
 Taille
 En morceaux bien des fantassins
 Sains
 Mon tout, dont la lame pointue
 Tue
 Parfois fait faire main brocard;
 Car
 Mon second, s'il craint les blessures
 Sûres
 Devient souvent en se troublant
 Blanc.

No. 17

Mon premier, dans un cimetière,
 Se lit sur mainte inscription;
 C'est une abréviation;
 Mon second, exclamation,
 Veut dire: "Halte! Attention!
 Fuyez! En avant! En arrière!"
 A Paris, à Londres, à Lyon,
 Dans toute longue excursion,
 Au départ comme à l'arrivée,
 Mon second se retrouve encore;
 Mon tout, s'envolant en fumée,
 Rapporte pourtant chaque année
 Plusieurs millions au Trésor.

LOGOGRIPHE

No. 7

Avec six pieds, je suis un mets très-restaurant;
 Avec cinq, des traités je deviens un garant;
 Avec quatre, mes fots roulent avec vitesse;
 Avec trois, en fuyant j'emporte la jeunesse.

LE LANGAGE FRANÇAIS

QUELLE EST L'ORIGINE DES LOCUTIONS SUIVANTES

- No. 1.—Mettre en rang d'oignons?
- No. 2.—Jeu de main, jeu de vilain?
- No. 3.—Tourner casaque?
- No. 4.—Retourner à ses moutons?

ANAGRAMMES

VILLES ET VILLAGES

- No. 1.—Mars le lie.
- No. 2.—Gratte peu, Brisson.
- No. 3.—L'on n'a bercé.
- No. 4.—Eunuoblis.
- No. 5.—Fi! drôle.
- No. 6.—Ma Prise.
- No. 7.—Organe.
- No. 8.—Prisa.
- No. 9.—Notre Mal.
- No. 10.—Vise le point.
- No. 11.—Lien les a.
- No. 12.—M'armes-tu, Roi?
- No. 13.—Il n'ouvre.

Quels sont les souverains, religieux, prophètes, etc., dont les noms forment les anagrammes qui suivent:

- No. 1.—La rue Moisie?
 - No. 2.—Ce fin Boa?
 - No. 3.—Il nuit à la poste?
 - No. 4.—Ni au Pape?
 - No. 5.—La muse?
 - No. 6.—Emma, Luc Rovient?
 - No. 7.—Rece de main?
 - No. 8.—Roi suisse né à Quevaça?
- Communiqués par H. de L., Québec.

RÉPONSES AUX QUESTIONS PUBLIÉES DANS LE NO. 34 DE "L'OPINION PUBLIQUE."

MOT CARRÉ.—No. 15.

P I E D
 I N D U
 E D E N
 D U N A

CHARADES.

- No. 15.—Soupape.
- No. 16.—Merlin.

LOGOGRIPHE

No. 6.—Joie.

ANAGRAMMES	GÉOGRAPHIQUES
No. 1.—Vendée.	No. 16.—Egypte.
No. 2.—Isère.	No. 17.—France.
No. 3.—Ancecy.	No. 18.—Saba.
No. 4.—Vesuve.	No. 19.—Villefranche.
No. 5.—Malte.	No. 20.—Lorient.
No. 6.—Candie.	No. 21.—Inde.
No. 7.—Roumanie.	No. 22.—Gisors.
No. 8.—Balcan.	No. 23.—Péronne.
No. 9.—Odessa.	No. 24.—Tordésillas.
No. 10.—Burgos.	No. 25.—Alençon.
No. 11.—Dordogne.	No. 26.—Ile-et-Vilaine.
No. 12.—Saint-Servan.	No. 27.—Corfou.
No. 13.—Indus.	No. 28.—Modène.
No. 14.—Saint-Malo.	No. 29.—Vervins.
No. 15.—Mont Sina.	No. 30.—Slavie.

RÉPONSES CONFORMES REÇUES

Mot carré: No. 15, V. P., B. E. Pelland.
 Charades: No. 15, A. G. Bussières, J. R. et Ar. Peltier, H. F. Rousseau, B. E. Pelland; No. 16, V. P., A. G. Bussières, J. R. et Ar. Peltier, B. E. Pelland.
 Logogriphe: No. 6, V. P., A. G. Bussières, J. R. et Ar. Peltier, B. E. Pelland.
 Anagrammes (30): 28, V. P.; 10, A. G. Bussières; 7, J. R. Peltier; 24, Ar. Peltier; 18, F. X. E. Demers; 6, H. F. Rousseau; 27, B. E. Pelland.

Réponses conformes du No. 33, reçues trop tard pour être publiées dans le dernier numéro.

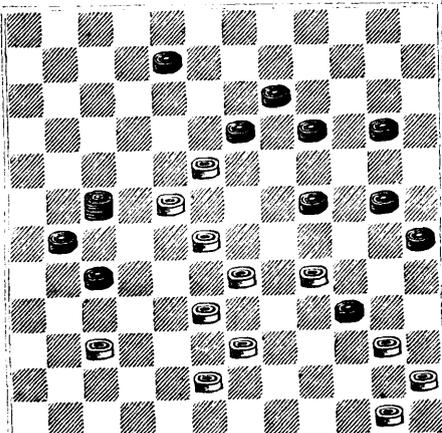
Is. E. Lepage: Charade No. 14; Mot carré 14; 22 anagrammes.
 Die Is. Gingras: charade 14; 14 anagrammes.
 Maria Marier: charade 14; mot carré 14; 15 anagrammes.
 J. R. Fontaine: Mot carré 14; 18 anagrammes; 9 questions alphabétiques.
 F. X. E. Demers: 22 anagrammes.
 P. A. Biléguré: 16 anagrammes.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.
 Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 41

Par M. AUGUSTE DEMERS, Montréal.



BLANCS Les Blancs vont à Dame.

Solution du Problème No. 39

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
50 à 44	49 à 38
24 à 17	31 à 44
19 à 13	7 à 20
29 à 23	16 à 40
62 à 57	22 à 35
71 à 65	72 à 12

Solutions justes du Problème No. 39

Montréal.—E. Labelle et W. Brisbois.
 Village Lauzon. Lévis.—N. Sanson.

Une erreur s'est glissée dans le problème de M. Samson. Le pion noir qui se trouve sur la case 37 doit être un pion blanc.

Les annonces de naissances, mariages ou décès sont publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE

Le 13 courant, à Compton, par le Révd. Messire Leblanc, M. Joseph R. Duchesneau, marchand, de Montréal, à Demoiselle Marietta Côté, de Compton.

DÉCES

A Chicopee Falls, Mass., le 26 août dernier, Madame Joseph Dufault, âgée de 19 ans, fille de M. Théodore Demers. Elle laisse un grand nombre de parents et d'amis pour déplorer sa perte prématurée.

CHROMOS GRANDS ET PETITS. Vingt Chromos. 9 x 11, par la maille pour \$1.00. Magnifiques Cartes d'Affaires, douze échantillons pour 25 cts. Catalogue superbement illustré, gratis. Adressez: W. H. HOPE, 26, rue Bleury, Montréal. Quartier-général de Chromos américains et étrangers. 7-36-13-52.

SIROP DE MIEL EN PETITS BARILS

A VENDRE

Dans toutes les Bonnes Epiceries

ET EN GROS

Au No. 88, RUE KING

MONTREAL.

7-35-4-51

Prix du Marché de Détail à Montréal.

FARINE	\$ c.	\$ c.
Farine de blé de la campagne, par 100 lbs.	2 45	2 50
Farine d'avoine	2 20	2 40
Farine de blé d'Inde	1 15	1 30
Sarrasin	1 80	2 00

GRAINS	2 50	2 60
Blé par minot	2 50	2 60
Pois do	1 00	1 10
Orge do	0 60	0 70
Avoine par 40 lbs.	0 80	1 90
Sarrasin par minot.	0 65	0 80
Lin do	1 00	1 20
Mil do	2 50	3 00
Blé d'Inde do	0 70	0 80

LEGUMES	3 00	3 50
Pommes au baril	3 00	3 50
Patates au poche	0 50	0 60
Fèves par panier	0 40	0 00
Tomates, par panier	0 35	0 45
Oignons par douze de paquets	0 50	0 60
Petits pois, par pinte	0 10	0 00
Concomres par douz.	0 08	0 10
Choux, par douzaine	0 25	0 50

LAITERIE	0 20	0 25
Beurre frais à la livre	0 20	0 25
Beurre salé do	0 18	0 22
Fromage à la livre	0 00	0 00

VOLAILES	1 80	2 50
Dindes (vieux) au couple	1 80	2 50
Dindes (jeunes) do	1 50	3 00
Oies au couple	1 00	1 50
Canards au couple	0 40	0 50
Poulets au couple	0 30	0 50
Poules au couple	0 40	0 60

GIBIERS	0 00	0 00
Canards (sauvages) par couple	0 00	0 00
do noirs par couple	0 00	0 00
Pigeons domestiques au couple	0 20	0 25
Perdrix au couple	0 00	0 00
Tourtes à la douzaine	1 80	2 00

VIANDES	0 05	0 10
Bœuf à la livre	0 05	0 10
Lard do	0 10	0 15
Mouton au quartier	0 50	0 90
Agneau do	0 50	0 75
Lard frais par 100 livres	8 50	11 00
Bœuf par 100 livres	7 00	8 00
Lièvres	0 00	0 00

DIVERS	0 07	0 08
Sucre d'érable à la livre	0 07	0 08
Sirup d'érable au gallon	0 90	1 00
Miel à la livre	0 10	0 13
Chefs à la douzaine	0 15	0 20
Haddock à la livre	0 07	0 08
Saindoux par livre	0 14	0 15
Peau à la livre	0 55	0 60

Marché aux Bestiaux

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs.	\$ 5 00	\$ 5 50
Bœuf, 2me qualité	4 00	4 30
Vaches à lait	20 00	35 00
Vachese extra	35 00	55 00
Veaux, 1re qualité	5 00	8 00
Veaux, 2me qualité	2 00	4 00
Veaux, 3me qualité	1 00	2 00
Moutons, 1re qualité	7 00	9 00
Moutons, 2me qualité	4 00	6 00
Agneaux, 1re qualité	3 00	4 00
Agneaux, 2me qualité	2 00	2 50
Cochons, 1re qualité	9 50	10 25
Cochons, 2me qualité	8 00	12 00
Foin, 1re qualité, par 100 bottes	12 00	14 00
Foin, 2me qualité	8 00	10 00
Paille, 1re qualité	5 00	5 00
Paille, 2me qualité	4 00	5 50

VENTILATEUR BREVETÉ DE GEO. YON FERBLANTIER ET PLOMBIER.

Approuvé par les hommes de science et de l'art, à la portée de toutes les bourses

LISTE DE PRIX
 Aspirateur pour tuyaux de poêle, suffisant pour aérer les pièces où passent les tuyaux \$1.50
 Aspirateur pour poêles de passage \$3.00
 Aspirateur pour poêles de cuisine \$4.00
 Appareil complet de ventilation consistant en tubes métalliques posés dans les plafonds, pour appartements de 4 ou 5 pièces dans les maisons ordinaires à Montréal \$50 à \$55
 EN VENTE AU No. 241, RUE St. LAURENT, MONTREAL.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY.

DEVINS, WORM PASTILLES.

The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults

Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults.

PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS.

APPROUVEES PAR LA FACULTE MEDICALE

A vendre chez les Pharmaciens, et DEVINS & BOLTON, Rue Notre-Dame, Montréal.

AVIS AUX CULTIVATEURS A. BEACHEMIN & CIE. MANUFACTURIERS DE MOULINS à Battre

Nous avons l'honneur de vous informer qu'ayant acheté de M. Page, manufacturier de Moulins à Battre, qui se retire des affaires, tous ses patrons et modèles, nous profitons de cette occasion pour vous avertir de venir à notre établissement lorsque vous aurez besoin de quelques morceaux pour réparer vos Moulins à Battre, Faucheuses et Râteaux, et de plus que nous avons à notre boutique une grande quantité de Moulins à Battre, Faucheuses, Râteaux, que nous vendons à très-bas prix et à des conditions faciles.

A. BEACHEMIN & CIE., MANUFACTURIERS DE MOULINS A BATTRE, 264, Rue St. Joseph, Montréal. 7-30-13-41

AUX DAMES ET DEMOISELLES

Une personne de bonne éducation, écrivant le français avec élégance, et possédant une connaissance de l'anglais qui lui permette de traduire couramment cette langue, pourra trouver de l'emploi pour quelques heures par semaine en s'adressant au sousigné. Il est nécessaire que cette personne ait du goût pour la toilette des dames et en possède tous les détails, et qu'elle ait aussi quelque idée de l'économie domestique.
 S'adresser par lettre à l'Éditeur de L'Opinion Publique, et 7, Rue Bleury, Montréal.

\$225. PIANOS POUR \$225.

Neufs—pleinement garantis, 7 Octaves,—toutes les Améliorations modernes,—le son est plein, riche et pathétique,—Combinaison exquise, produisant un magnifique effet d'orchestre. Notre désir est qu'ils soient soigneusement essayés et examinés. \$225 chaque. Réparations de toutes sortes à prix modérés.—LEICESTER, BUS-SIERE & CIE., Fabricants de Pianos, Nos. 270, Rue Lamontagne, Montréal. 7-1-48

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc.

Sirup du Dr. CODERRE pour les Malades des Enfants, telles que la Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, etc.

Elixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang.

Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMERY CODERRE, qui pratique depuis plus 30 ans, et leur usage est recommandé par les Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. En vente chez les principaux pharmaciens. 7-15-52-2

La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie.



Remèdes Modeles Anglais DE WINGATE.

Ces précieux remèdes qui ont subi toutes les épreuves, sont les meilleurs que l'expérience et des recherches soigneuses ont produits pour la guérison des différentes maladies pour lesquelles ils sont spécialement désignés. Ils sont préparés d'après les recettes du célèbre Dr. Wingate, de Londres, Angleterre, et nulle autre que les plus purs ingrédients entrent dans leur composition. Ils sont purs en qualité, prompt en action, efficace en usage, et employés avec succès par les plus éminents Médecins et Chirurgiens, dans les Hôpitaux et la pratique privée, dans toutes les parties du monde.

Epurateur du Sang, de Wingate.—Le remède le plus efficace connu, pour la guérison de Scrofule, Erysipèle, Feu Volage, Maladies de la Peau, et toutes les Impuretés du Sang, Maladies Chroniques, et Désordres du Foie. Un parfait Régénérateur et Vigorateur du système. Mis en grandes bouteilles. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Preservatif de Wingate pour Enfants.—Le plus sûr et le meilleur remède pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Coliques, et toutes les différentes maladies de l'Enfance. Il apaise les douleurs, et calme les souffrances de l'enfant, et produit un sommeil tranquille. En usage dans toute l'Europe depuis près de 80 ans. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Pilules Cathartiques de Wingate.—Pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Elles sont douces, certaines et promptes dans leur opération; elles nettoient entièrement le canal alimentaire, régularisent les sécrétions, et arrêtent court les progrès de la maladie. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pilules Nervo-Toniques de Wingate.—Employées avec un succès remarquable pour la Névralgie, Epilepsie, Choléra, Paralysie, Adoucissement du Cerveau, Perte de Mémoire, Dérangements Mental, Faiblesse, et toutes les affections nerveuses. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Tablettes Dyspeptiques de Wingate.—Pour la guérison de la Dyspepsie, Indigestion, Flatuosité, Irritabilité de l'Estomac, Perte d'Appétit, et Débilité des Organes Digestifs. Un aide puissant à la Digestion, et beaucoup plus efficace que les autres remèdes ordinaires. PRIX, 50 CTS. PAR BOITE.

Trochisques Pulmoniques de Wingate.—Un excellent remède pour la Toux, Rhumes, Enrouement, Bronchites, Asthme, et les irritations de la Gorge et des Poumons. Les Orateurs et les Chantres publics les trouveront très efficace en donnant du pouvoir et de la clarté à la voix. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pastilles de Wingate contre les Vers.—Un remède sûr, plaisant et efficace pour les Vers, administrés doucement, elles n'injurient pas l'enfant le plus délicat, et sont suffisamment laxatives pour enlever toutes les sécrétions malsaines, et régulariser l'action des Intestins. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Soulage-Douleur de Stanton.—La meilleure Médecine de Famille pour l'usage interne et externe. Il guérit les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac, le Dos, les Côtés, et les membres. Il guérit les Rhumes Soudains, Mal de Gorge, Ecchymoses, Brûlures, Rhumatisme, Névralgie, et toutes les douleurs et souffrances. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Renovateur des Montagnes Vertes, de Smith.—Nous avons seuls le contrôle dans la Puisse du Canada, pour la vente de ce remède bien connu, lequel, comme Correcteur du Foie, et spécifique pour les désordres bilieux, et les maladies du Foie, est sans égal. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Les Remèdes ci-dessus sont vendus par tous les Droguistes et Marchands de Médecines. Des Circulaires de description sont fournies sur demande, et des paquets simples sont envoyés, affranchis, sur réception du prix.

PRÉPARÉS SEULEMENT PAR LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE, (LIMITÉE.) MONTREAL. 7-8-52-15

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DEBARATS.